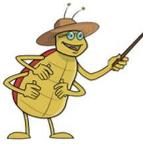




**RAPPORT DÉTAILLÉ
DU PRIX ET DE LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

2012



La **loi Barnier**, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

 Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de traitement des ordures ménagères est obligatoire et répond aux articles L1411-13, et L5211-39 du **Code Général des Collectivités Territoriales**.

 Il est établi conformément au **décret 2000-404 du 11 mai 2000** relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets paru au **Journal Officiel** numéro 1112 du 14 mai 2000, page 7265, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Ce rapport représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Il a pour objectif de présenter :

- Les résultats techniques ;
- Les résultats financiers ;
- Les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers.

TABLE DES MATIERES

1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	2
A/ Population.....	2
B/ Territoires et compétences	3
C/ CIREST : en quelques chiffres	4
D / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2012.....	6
2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS	7
A/ Les déchèteries	8
B/ Le centre de tri des emballages ménagers	8
C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux.....	8
D/ Le centre d'enfouissement	9
E/ Projets en cours : la recyclerie, de nouvelles déchèteries (Gd Canal et Salazie), extension PFC STR	9
3ème PARTIE : LE COMPOSTAGE ET LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS	9
A/ La réduction à la source : le Compostage individuel des déchets fermentescibles.....	9
B/ La prévention.....	10
a) Le Programme Local de Prévention des Déchets.....	10
b) Les actions de prévention en 2012.....	11
4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES	11
A/ La collecte	11
A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire.....	11
A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune	12
A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert.....	14
A.IV. La collecte des encombrants et déchets verts.....	16
▪ Les déchets métalliques.....	18
A.V. La collecte des VHU	19
A. VI. La collecte par des caissons	19
A. VII. Les déchetteries et les filières REP	19
▪ La valorisation des piles et batteries usagées	19
▪ La valorisation des huiles de vidange	19
▪ La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	19
B/ Le traitement.....	21
B. I. L'enfouissement des déchets.....	21
B. II. Le centre de tri	21

Les déchets issus de la collecte sélective.....	22
B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts.....	23
B. IV. Le bilan des déchets traités.....	24
C/ L'emploi	26
5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS	28
A/ Le bilan comptable	28
A. I. Le coût de gestion	28
A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	29
A. III. La vente de tickets de déchèteries	29
A. IV. La redevance spéciale d'élimination.....	30
A. V. Résultat d'exploitation.....	31
B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2011	33
• Les coûts analytiques par collectivité.....	33
6ème PARTIE : SYNTHESE DES DONNEES TECHNIQUES ET FINANCIERES	34

Présentation générale

1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

A/ Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle regroupe les six communes suivantes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît et Salazie.

Il est précisé en préambule la population de référence: chiffres INSEE connus

Communes	(Tableau 1) Population municipale	
	2011	2012
Bras-Panon	11 699 hab.	11 725 hab.
Plaine des Palmistes	5 072 hab.	5 213 hab.
Saint-André	52 939 hab.	53 955 hab.
Saint-Benoît	34 682 hab.	35 063 hab.
Sainte-Rose	6 822 hab.	6 806 hab.
Salazie	7 406 hab.	7 510 hab.
Population totale	118 620 hab.	120 272 hab.
	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2012 - date de référence statistique : 1er janvier 2009</i>	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2013 - date de référence statistique : 1er janvier 2010</i>

B/ Territoires et compétences

Ci-après un état récapitulatif :

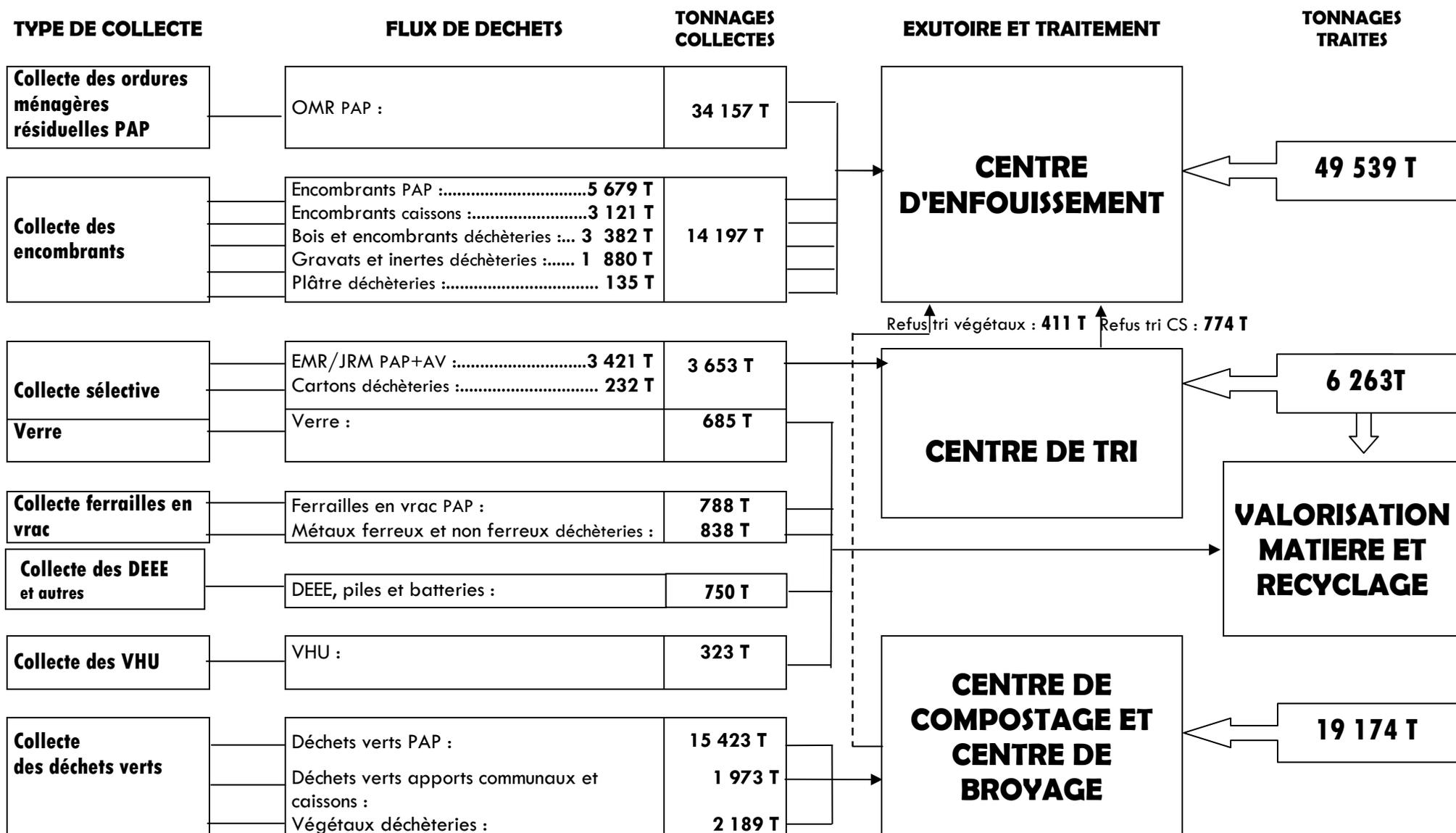
(Tableau 2) Description de la collectivité				
				
6 communes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie				
Collecte et Traitement				
Financement par la TEOM, la RSE, la régie déchèteries et le budget général				
Flux/Services	Mode de gestion	Mode de collecte	Fréquence	Exutoire
Ordures ménagères	Prestation	PAP	C2 sur tout le territoire, excepté Salazie (C1) et Plaine des Palmistes (C1 l'hiver / C2 l'été)	CET Ste Suzanne
Emballages	Prestation	CS	C0,5(2/mois)	Centre de tri Ste Marie
JRM	Prestation	CS		Centre de tri Ste Marie
Verre	Prestation	AV	1 fois/mois au minimum	Métal Réunion au Port
Déchets des déchèteries	Prestation	Un réseau de 5 déchèteries : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît		
Encombrants	Prestation	PAP	C0,25(1 /mois)	
Déchets verts	Prestation	PAP	C0,25 à C0,5 (1 à 2/mois selon saisonnalité)	- PFC Ste Rose -Sites de broyage Ma Pensée et Paniandy à Bras-Panon
Autres déchets : - VHU et ferrailles	Prestation	sur bon de commande		Métal Réunion au Port (VHU et ferrailles)

C/ CIREST : en quelques chiffres
(Tableau 3)

Population (chiffres INSEE)	2010 : 117 205 hab.		2011 : 118 620 hab.		2012 : 120 272 hab.		Variation globale sur 3 ans (en ratio)
Type de déchets	TONNAGE	Ratio global kg/hab/an	TONNAGE	Ratio global kg/hab/an	TONNAGE	Ratio global kg/hab/an	
OMR (bacs gris)	35 662 T	304 Kg/hab/an	34 432 T	290 Kg/hab/an	34 157 T	284 Kg/hab/an	-7%
EMR/JRM PAP (bacs jaune+AV)	2 718 T	23 Kg/hab/an	3 511 T	30 Kg/hab/an	3 421 T	28 Kg/hab/an	+23%
Verre	485 T	4 Kg/hab/an	607 T	5 Kg/hab/an	685 T	6 Kg/hab/an	+38%
TOTAL (1) Ordures ménagères (OM)	38 865 T	332 Kg/hab/an	38 550 T	325 Kg/hab/an	38 263 T	318 Kg/hab/an	-4%
Encombrants PAP, déchèteries et caissons	21 753 T	186 Kg/hab/an	17 244 T	145 Kg/hab/an	14 197 T	118 Kg/hab/an	-36%
Encombrants recyclables : Ferrailles en vrac, métaux et cartons déchèteries, DEEE, piles et batteries	1 273 T	11 Kg/hab/an	2 208 T	19 Kg/hab/an	2 608 T	22 Kg/hab/an	+100%
Déchets verts PAP,déchèteries, caissons et apports communaux	15 522 T	132 Kg/hab/an	19 001 T	160 Kg/hab/an	19 585 T	163 Kg/hab/an	+23%
TOTAL (2) Encombrants ménagères	38 548 T	329 Kg/hab/an	38 453 T	324 Kg/hab/an	36 390 T	303 Kg/hab/an	-8%
VHU (3)	514 T	4 Kg/hab/an	542 T	5 Kg/hab/an	323 T	3 Kg/hab/an	-39%
TOTAL GENERAL DMA (1)+(2)+(3)	77 927 T	665 Kg/hab/an	77 545 T	654 Kg/hab/an	74 976 T	623 Kg/hab/an	-6%

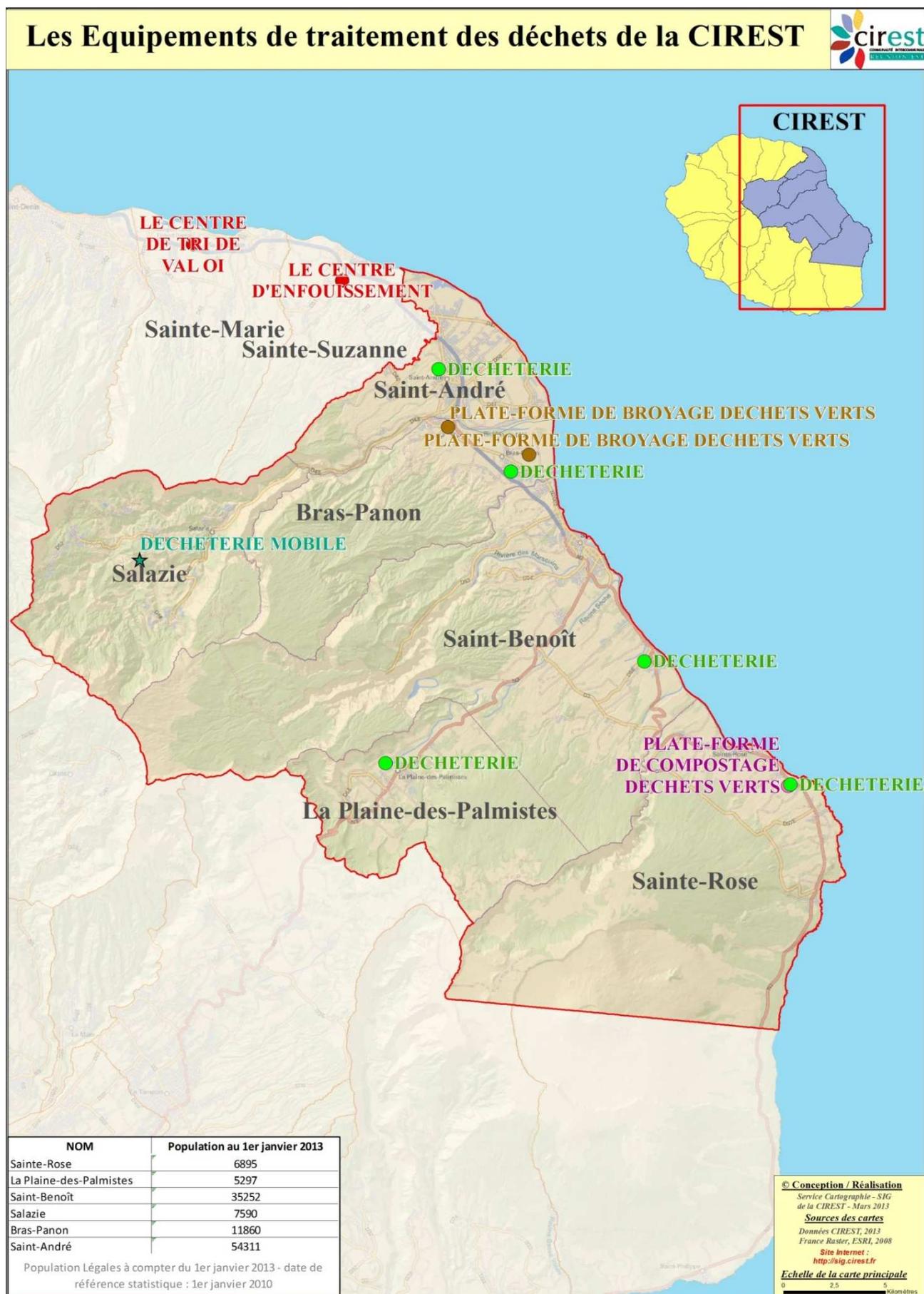
Le synoptique présenté ci-dessous donne rapidement une vue globale sur l'ensemble des tonnages collectés, traités, valorisés en 2012, ainsi que les différents filières de destination de différents produits :

D / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2012
(Figure 1)



2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS

(Figure 2)



A/ Les déchèteries

Un réseau de cinq déchèteries est implanté sur le territoire Est : Saint-André, Bras-Panon, Sainte-Anne, Plaine des Palmistes et Sainte-Rose.

DECHETERIE	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Saint-André	300 rue du Stade	DV, ENC, BOIS, GRAVATS, INERTES, METAUX, CARTONS, DEEE, EMBALLAGES, PILES, LAMPES, HUILES DE VIDANGES, VÊTEMENTS, <i>placoplatre uniquement déchèteries STA et BP</i>
Bras-Panon	14 rue des Lilas	
Sainte-Anne	85 chemin Morange	
Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	

(Tableau 4)

Une déchèterie mobile a été mise en place à Salazie à la mi-février 2013, destinée à accueillir les déchets des particuliers et des professionnels en alternance sur les quartiers de grand Ilet, Hellbourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village.

B/ Le centre de tri des emballages ménagers

Le centre de tri, prestataire de la CIREST, situé dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la société VAL OI, filiale du groupe NICOLLIN.

CENTRE DE TRI	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
VAL OI	Sainte-Marie	CARTONS, J.R.M ET EMBALLAGES MENAGERS ISSUS DU BAC JAUNE

(Tableau 5)

C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux

La CIREST est propriétaire de la plate forme de compostage de Sainte-Rose, son exploitation étant confiée dans le cadre d'un marché public à la société STAR.

PLATE FORME	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Broyage	Site Paniandy Bras-Panon	DV issus des collectes en PAP, de caissons mairie et toutes les déchèteries
	Site Ma Pensée Bras-Panon	
Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	

(Tableau 6)

D/ Le centre d'enfouissement

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) situé au lieu dit les 3 frères à Sainte-Suzanne appartient à la société STAR.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
ISDnD	Sainte-Suzanne	OMR, ENC, BOIS, GRAVATS, INERTES, PLACO

(Tableau 7)

E/ Projets en cours : la recyclerie, de nouvelles déchèteries (Gd Canal et Salazie), extension PFC STR

La CIREST est en cours de Maîtrise d'œuvre pour la création d'une seconde déchèterie sur Saint-André.

Une étude de faisabilité a été lancée pour la création d'un réseau de ressourceries.

Le projet d'extension de la plate forme de compostage de Sainte-Rose sera finalisé dans le courant du 1^{er} semestre 2014.

Une déchèterie mobile sera mise en service début 2013 sur la commune de Salazie.

3ème PARTIE : LE COMPOSTAGE ET LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

A/ La réduction à la source : le Compostage individuel des déchets fermentescibles

La promotion du compostage individuel, qui a été initiée en 1998 est destinée à détourner de l'enfouissement les déchets végétaux de jardin et les déchets de cuisine qui sont alors valorisés en un amendement organique réutilisable par les ménages. Elle a connu une interruption de 2004 à 2007.

En 2012, 942 nouveaux foyers ont été dotés d'un bac à compost tandis qu'une unité a été retirée définitivement sur demande de l'administré, portant ainsi le nombre total de composteurs à 11 567 au 31 décembre 2012. Avec un taux de couverture de 35% des logements en maison individuelle (33 266 résidences sur le territoire communautaire), le tonnage détourné de l'enfouissement est estimé à 3 181 tonnes (190 kg/bac/an).

Répartition des livraisons de bacs à compost en 2012
(Tableau 8)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
350 litres livrés	25	113	50	45	228	22	483
750 litres livrés	23	120	36	56	185	33	453
750 litres livrés bacs pédagogiques	-	-	-	-	1	5	6
TOTAL livrés	48	233	86	101	414	60	942
TOTAL en place	1 140	2 901	1 273	1 354	3 643	1 256	11 567
Tonne non enfouie	314	798	350	372	1002	345	3 181

En outre, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, de nouvelles actions ont été initiées autour du compostage :

- Expérimentation du compostage collectif en pied d'immeuble : 2 résidences concernées en 2012 à St Benoît (50 participants sur 127 locataires),
- Lancement du compostage dans la restauration scolaire sur la commune de Salazie (670 repas servis par jour impactés)
- Animations dans les écoles primaires

A l'occasion du renouvellement du marché de fourniture de bacs à compost, la CIREST a d'ailleurs prévu des bacs pédagogiques à destination des écoles pratiquant le compostage.

Par ailleurs, les ambassadeurs de la cellule compostage ont suivi en 2012 une formation organisée par l'ADEME sur le Jardinage au naturel. L'objectif est d'aller plus loin que la pratique stricte du compostage, en donnant aux usagers des conseils sur l'utilisation du produit fini (compost mûr), la gestion autonome des déchets de jardin (paillage) et les alternatives à l'utilisation de produits chimiques dans le jardin.

B/ La prévention

a) Le Programme Local de Prévention des Déchets

En juillet 2011, la CIREST a signé un accord cadre avec l'ADEME pour le financement du Programme Local de Prévention des Déchets qui vise à réduire de 7% la production des ordures ménagères et assimilées (OMA) dans les 5 prochaines années.

La production des OMA en 2010 (année de référence) étant de 332 kg/hab./an, le Programme de la CIREST devra donc faire en sorte que la production ne dépasse pas 309 kg/hab./an à l'horizon 2016. A l'issue d'un diagnostic initial du territoire, un plan d'actions du PLPD a été validé par le Comité de Pilotage (ADEME, Conseil Général, communes membres et CIREST) comme suit :

- Action n°1 – Promotion des achats éco-responsables en grandes surfaces
- Action n°2 – Education des primaires à la prévention des déchets
- Action n°3 – Dématérialisation des documents chez les habitants
- Action n°4 – Réduction des déchets de bureau dans les administrations
- Action n°5 – Compostage sur les sites publics
- Action n°6 – Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres
- Action n°7 – Généralisation du compostage chez les particuliers
- Action n°8 – Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège
- Action n°9 – Développement des circuits de réemploi
- Action n°10 – Création d'un réseau de ressourceries
- Action n°11 – Utilisation des couches lavables en crèches
- Action n°12 – Compostage chez les professionnels de la restauration et du tourisme
- Action n°13 – Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto

Afin de mener à bien ce projet, la CIREST a embauché en novembre 2011 une Chargée de mission Prévention des déchets.

b) Les actions de prévention en 2012

Si l'année 2012 a largement été consacrée au diagnostic du territoire, à la mobilisation des acteurs et à l'élaboration du plan d'actions, la CIREST a néanmoins initié quelques actions de prévention.

La première opération menée en 2012 concerne la promotion des achats écoresponsables en grandes surfaces. A l'occasion de la Semaine du Développement Durable en avril 2012, et de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre 2012, la CIREST a réalisé 9 journées d'animation dans les grandes surfaces du territoire, en partenariat avec les enseignes de la grande distribution (E.Leclerc, Jumbo Score, Super U). Ces animations ont touché environ 3 000 usagers au moyen d'un guide leur apportant des conseils pour réduire leurs déchets autour de l'achat et de la consommation. Les ambassadeurs ont également sensibilisé 323 personnes à l'aide d'un quizz.

Par ailleurs, l'action STOP PUB a débuté en novembre 2012. Les autocollants sont désormais à disposition des usagers dans les mairies, mairies annexes, les déchèteries, ainsi que dans 31 boulangeries réparties sur les 6 communes de la CIREST. Grâce à la coopération de La Poste, le taux d'apposition initial de 3,2 % sera régulièrement mis à jour pour suivre l'impact de l'action.

Concernant la prévention des déchets nocifs, le Conseil Communautaire de la CIREST a voté en août 2012 l'attribution d'une subvention de 3 000 € aux porteurs de jardins familiaux et collectifs dans la limite de 5 projets. La subvention est conditionnée par l'existence d'un règlement intérieur interdisant l'utilisation de produits chimiques sur les jardins.

Enfin, la CIREST a lancé en juillet 2012 un marché d'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de ressourceries sur son territoire, qui débutera en janvier 2013.

4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

A/ La collecte

A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

Le réseau de bornes d'apport volontaire destiné à accueillir le verre, les journaux/magazines et les emballages (cartonnés, métalliques et plastiques) installé en 2000, comporte au 31 décembre 2012, 291 unités, dont 264 qui ont été redéployées et transformées en borne à verre sur les six communes du territoire Est.

**Répartition des bornes d'apport volontaire sur le territoire
(Tableau 9)**

(après redéploiement sur les communes de BP, STB, PDP, STA, STR et SAL)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
BAV Plastique	1	2	2	2	4	0	11
BAV Papier	1	5	3	2	3	2	16
BAV Verre	27	63	40	39	74	21	264
TOTAL en place	29	70	45	43	81	23	291
Fréquence vidage	1 fois/mois au minimum						
Prestataire	INOVEST						

Le tonnage global (763 tonnes dont 685 tonnes pour le verre) collecté via le réseau ci-dessus augmente de 2% pour une dépense de collecte en diminution de 6% (soit – 8 496 €).

**Evolution 2011-2012 des collectes de déchets recyclables en bornes d'apport volontaire
(Tableau 10)**

	2011		2012		Variation 12/11
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	
Verre	607	5,12	685	5,70	+13%
Autres recyclables	144	1,21	78	0,65	-46%
Total	751	6,33	763	6,34	+2%
Coût Collecte	138 000 €		129 504 €		-6%

Les bornes à verre ayant été redéployées sur les communes, on observe une augmentation du tonnage collecté. En termes de performances, sur le verre le ratio collecté passe de 5,12 Kg/hab. en 2011 à 5,70 kg/hab. en 2012, soit une augmentation de 13%.

La diminution du coût s'explique par le nombre de rotations effectuées en 2012, 1 736 rotations contre 2 257 rotations en 2011; soit 521 rotations de moins qu'en 2012, en raison des suppressions des bornes à emballages.

A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune

La mise en œuvre de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Ci-dessous les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers:

(Tableau 11)

Collecte sélective (bacs jaunes)	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SEPUR	
Fréquence	C0,5 (2 /mois)					

Une fréquence de collecte uniforme sur tout le territoire, à savoir deux fois par mois, est réalisée par les sociétés INOVEST et SEPUR.

Les emballages collectés sont acheminés au centre de tri VAL OI, pour tri des différents matériaux et conditionnement pour exportation vers les filières de revalorisation.

Les tonnages collectés sont récapitulés ci-après :

**Variation 2011-2012 des emballages recyclables et des papiers en bac jaune
et ratio kg/hab. par commune**
(Tableau 12)

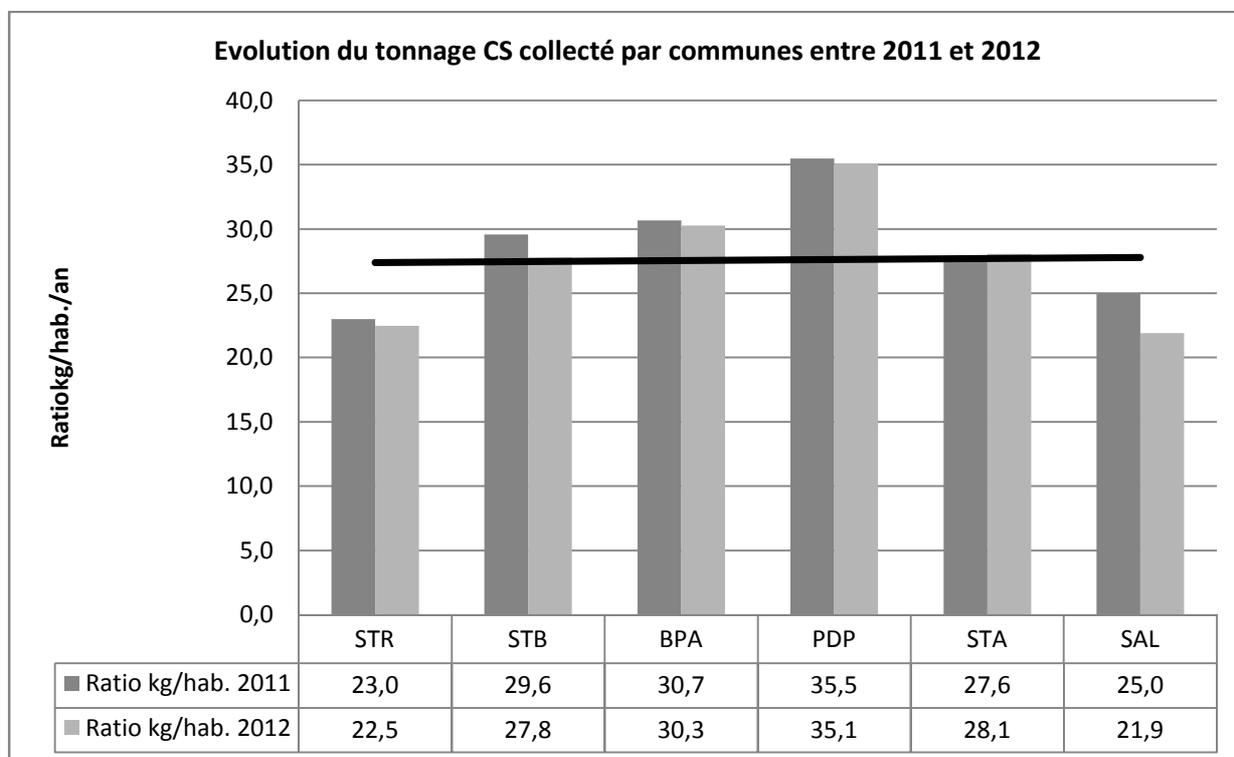
Communes	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL	TOTAL 2012	TOTAL 2011	Variation 12/11
Tonne collectée en PAP	153	974	355	183	1 514	164	3 343	3 367	-1%
Ratio kg/hab.	22,5	27,8	30,3	35,1	28,1	21,9			
Prestataire	INOVEST			SEPUR					
Coût Collecte sélective							1 368 950 €	1 325 720 €	+3%
Coût Sensibilisation							235 479 €	223 444 €	+5%
Coût global							1 604 429 €	1 549 164 €	+4%
Kg / Hab.							28 kg/hab	28 kg/hab	-
Coût / Hab.							13,34€/hab.	13,06€/hab.	+2%

Le tonnage de la collecte sélective s'est stabilisé, à 3 343 tonnes soit 28 kg/hab.

En terme de sensibilisation, l'action des ambassadeurs a porté sur l'habitat vertical (les immeubles), les interventions scolaires et la communication en porte à porte.

Aux vues des résultats du MODECOM, le gisement recyclable encore contenu dans le bac gris est évalué à 23 % soit 65 kg/hab/an. Il reste donc encore un effort de tri à faire pour améliorer le taux de captage.

L'objectif visé est de doubler le gisement collecté en CS.



(Figure 3)

**Evolution 2011-2012 de la prestation de pré-collecte
(Livraison et maintenance des bacs poubelles CS)**

(Tableau 13)

	TOTAL 2011	TOTAL 2012	Variation 12/11
Volume bacs CS en place au 31 décembre	7 650 180 litres	7 946 700 litres	+4%
Nb de bacs CS en place au 31 décembre	39 963	41 112	+3%
Coût fonctionnement	218 352 €	226 835 €	+4%
Coût investissement	96 627 €	98 804 €	+2%

1 263 bacs poubelles jaunes ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 98 804 € en 2012.

La maintenance du parc en place a généré une dépense de 226 835€.

A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert

Ci-dessous les fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert) :

(Tableau 14)

Ordures Ménagères (bacs gris/vert)	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Fréquence	C2 (2/semaine)			C1 de Mai à octobre / C2 de nov. à avril	C2 (2/semaine)	C1 (1/semaine)
Prestataire	INOVEST				SEPUR	

Le tonnage total récupéré dans les bacs gris/vert est de 34 157 tonnes. Il est en diminution de 275 tonnes (soit -1%), avec une performance de 284 kg/hab./an contre 290 kg/hab./an en 2011, pour une dépense en augmentation (+183 936 €, soit+4%) qui s'explique par la variation des révisions économiques entre 2011 et 2012 (soit +5% d'augmentation des indices).

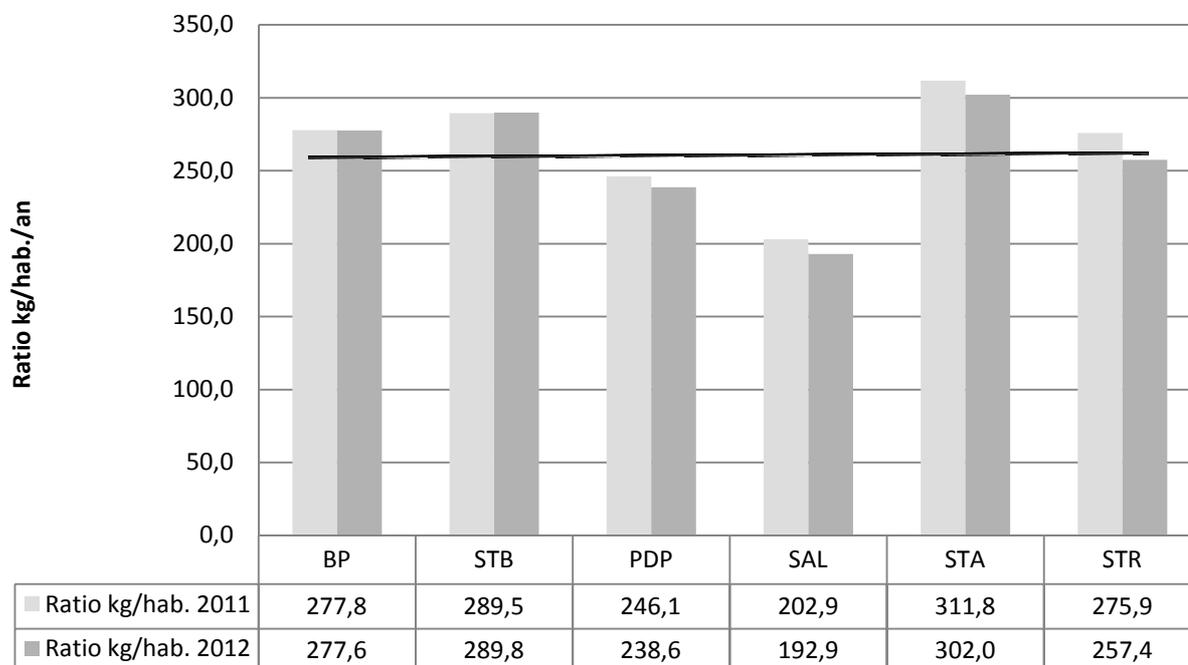
Le tonnage est réparti de la façon suivante :

**Variation 2011-2012 de la collecte des ordures ménagères en bac gris
(Tableau 15)**

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	CIREST 2012	CIREST 2011	Variation 12/11
Tonnage OMR en porte à porte	1 752	10 162	3 255	1 244	16 295	1 449	34 157	34 432	- 1%
Population							120 272	118 620	+ 1%
Ratio kg/hab./an	257 kg/hab	290 kg/hab	278 kg/hab	239 kg/hab	302 kg/hab	193 kg/hab	284 kg/hab	290 kg/hab	- 2%
Coût							4 592 635 €	4 408 699 €	+ 4%
Kg/ Hab.							284 €	290 €	- 2%
Coût / Hab.							38 €	37 €	+ 3%

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc diminué sa production d'ordures ménagères résiduelles de 6 kg par rapport à 2011.

Evolution du tonnage OMR collecté par communes entre 2011 et 2012



(Figure 4)

**Evolution 2011-2012 de la prestation de pré-collecte
(Livraison et maintenance des bacs poubelles OMR)**

(Tableau 16)

	2011	2012	Variation 12/11
Volume bacs OMR en place le 31 décembre	7 528 300 litres	7 748 400 litres	+ 3%
Nb de bacs OMR en place au 31 décembre	46 550	47 770	+ 3%
Coût fonctionnement	224 111 €	229 549 €	+ 2%
Coût investissement (évolution annuelle)	83 214 €	104 202 €	+ 25%

En 2012, le coût de la maintenance des bacs a représenté 229 549 €, soit une augmentation de 2% liée à la quantité de bacs livrés aussi bien chez les particuliers que les professionnels.

1 482 bacs poubelles gris/vert ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 104 202 € en 2012.

En terme d'investissement, on constate une nette progression de la demande d'acquisition de bacs roulants de l'ordre de 25%. Cette augmentation est liée d'une part à l'opération test C1 (augmentation du parc de prêt) réalisée à Bras-Panon, et d'autre part à un nombre de logement collectif et individuel plus important qu'en 2011.

A.IV. La collecte des encombrants et déchets verts

Ci-après les fréquences de collecte des encombrants et des déchets verts :

(Tableau 17)

Communes	STR	STB	BPA	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SEPUR	
Fréquence Encombrants	C 0,25 (1/mois)					
Fréquence Déchets verts	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre			C 0,25 (1/mois)	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre	

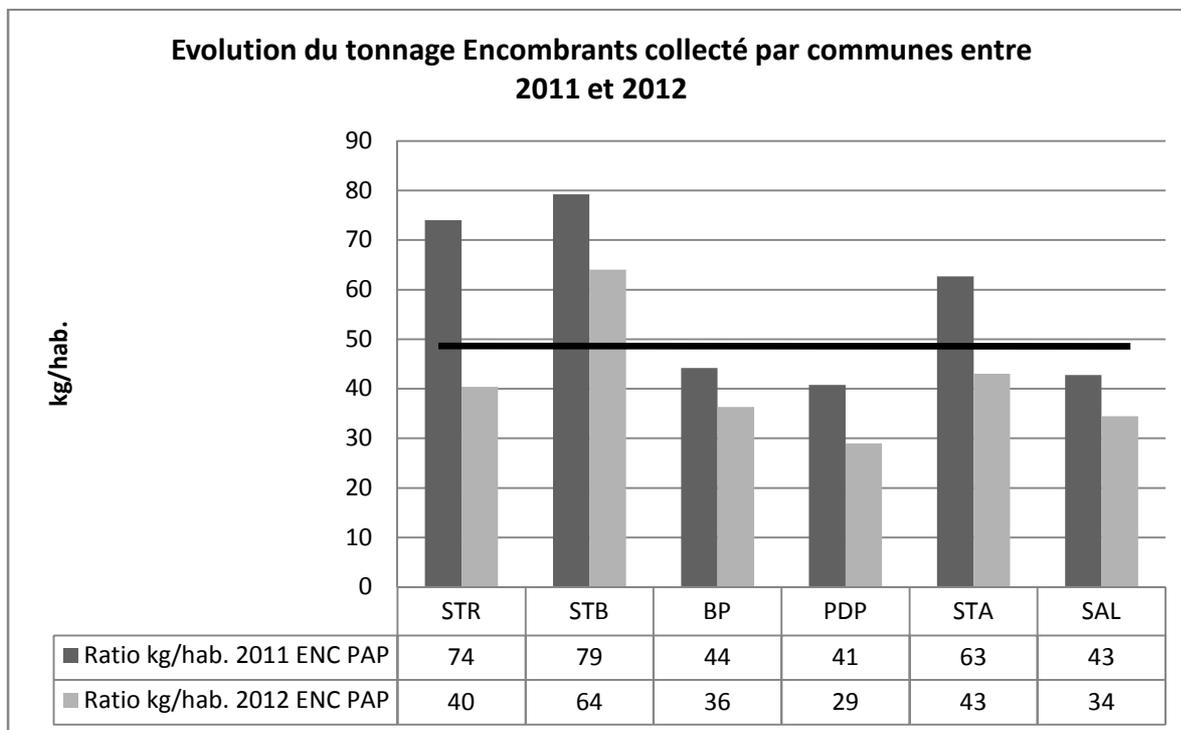
Répartition des tonnages encombrants et déchets verts collectés en porte à porte en 2012

(Tableau 18)

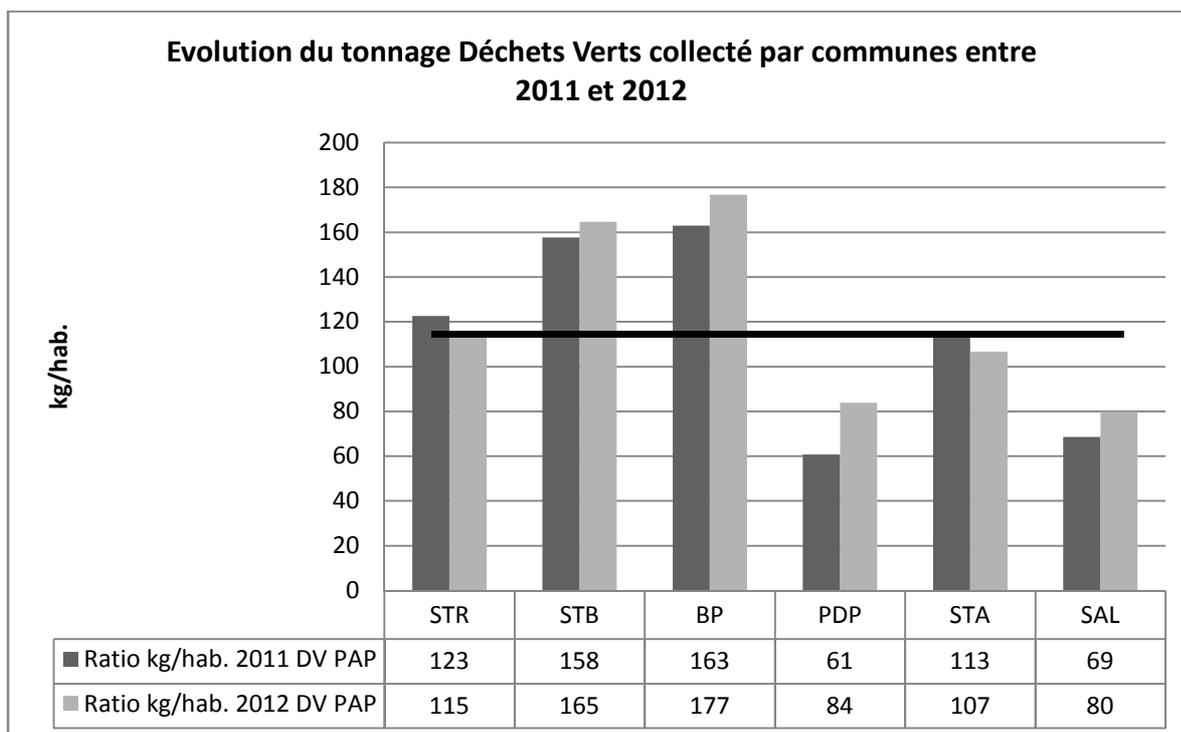
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	CIREST 2012	CIREST 2011	Variation 12/11
Tonnage encombrants PAP	275	2 246	426	151	2 322	259	5 679 T	7 613 T	- 25%
Ratio/hab.	40 kg/hab	64 kg/hab	36 kg/hab	29 kg/hab	43 kg/hab	34 kg/hab			
Tonnage déchets verts PAP	784	5 774	2 073	437	5 755	600	15 423 T	15 018 T	+ 3%
Ratio/hab.	115 kg/hab	165 kg/hab	177 kg/hab	84 kg/hab	107 kg/hab	80 kg/hab			
TOTAL ENC/DV en PAP	1 059	8 020	2 499	588	8 077	859	21 102 T	22 631 T	- 7%
Ratio Kg/hab./an							175 kg/hab	191 kg/hab	- 8%

En comparaison avec 2011, le tonnage global diminue de 1 529 tonnes. La collecte séparative encombrants et déchets verts a été beaucoup mieux respectée par les administrés en 2012 ce qui explique une réduction du gisement des encombrants (-25%) et une augmentation du gisement des déchets verts (+3%).

Le tonnage global (encombrants + déchets verts) collecté est passé de 22 631 tonnes en 2011 à 21 102 tonnes en 2012 (-7%) pour un coût de 2 930 408 € TTC. A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 16 kgs de déchets verts et encombrants, de moins par rapport à 2011. Le ratio est de 175 kg/hab/an en 2012 contre 191 kg/hab/an en 2011.



(Figure 5)



(Figure 6)

**Evolution 2011-2012 de la collecte en porte à porte des déchets verts et encombrants
(Tableau 19)**

	Coût	Variation 2012/2011	Tonnage	Variation 2012/2011	Ratio/hab
2011	2 798 425 €	+ 5%	22 631 T	- 7%	24 €
2012	2 930 408 €		21 102 T		24 €

En terme de coûts, la collecte des encombrants et déchets verts a connu une augmentation de +5%, due principalement aux révisions économiques (+5%).

En termes de répartition des flux encombrants et déchets verts collectés en porte à porte ou en caissons en, le cumul s'élève à 33 782 tonnes, soit un ratio de 281 kg/hab. réparti comme suit :

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	SAL	CIREST 2012	CIREST 2011	Variation 12/11
Tonnage total d' Encombrants non valorisables évacués vers l' ISDnD (PAP, caissons mairies et déchèteries)	2 784 T	496 T	3 365 T	557 T	6 678 T	317 T	14 197 T	21 246 T	-33%
Tonnage total de Déchets Verts évacués vers la PFC de Sainte-Rose et les sites de broyage à Bras-Panon	2 889 T	1 081 T	6 531 T	538 T	7 945 T	600 T	19 585 T	19 001 T	+ 3%
TONNAGE TOTAL ENC+DV	5 673 T	1 577 T	9 896 T	1 095 T	14 623 T	917 T	33 782 T	40 247 T	-16%
Ratio Kg/Hab.							281 kg/hab	340 kg/hab	-17%

(Tableau 20)

▪ **Les déchets métalliques**

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 779 tonnes contre 563 tonnes en 2011 (soit une augmentation de ferrailles en vrac collectées +38%), et ce en raison de la nécessité de procéder à une collecte séparée en vue de la valorisation de ce gisement qui n'est plus admis en ISDnD.

**Evolution du traitement des déchets métalliques entre 2011 et 2012
(Tableau 21)**

	2011	2012	Variation 12/11
Coût de la collecte et du traitement	249 704 €	139 647 €	- 44%
Tonnage de vrac traité	563 T	788 T	+ 40%

Le coût de la collecte et du traitement a connu une forte diminution de l'ordre de 44% lié au nouveau marché.

A.V. La collecte des VHU

Le nombre de VHU collectés sur tout le territoire est en diminution (237 VHU de moins). Le coût a connu une baisse de l'ordre de 60% lié en partie au nouveau marché.

Evolution 2011-2012 de la collecte des VHU
(Tableau 22)

	2011	2012	Variation 12/11
Coût de la collecte et du traitement	222 180 €	88 199 €	- 60%
Nbre VHU collectés	690	453	- 34%
soit (en tonne)	542	323	- 40%

A. VI. La collecte par des caissons

Les caissons permanents disposés essentiellement, aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, culturelles) ont représenté une dépense de 247 355 € pour 2 272 rotations en 2012 contre 250 251 € pour 2 335 rotations en 2011.

A. VII. Les déchetteries et les filières REP

Au-delà des flux de déchets « traditionnels », les déchetteries sont des points de collecte pour les filières REP suivantes : huiles de vidange, lampes usagées, piles, DEEE.

- **La valorisation des piles et batteries usagées**

Les batteries ne sont pas acceptées en déchetteries, mais les dépôts sauvages ramassés par les agents des déchetteries ou les agents communaux sont stockés en déchetteries. STARDIS a collecté 12 tonnes de batteries en déchetteries.

- **La valorisation des huiles de vidange**

Les huiles de vidanges sont récupérées dans les déchetteries et enlevées gratuitement par la société Sovidange. En 2012, 18 180 litres ont été traités contre 17 910 litres en 2011, soit une légère augmentation de 2%.

- **La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**

Bilan global DEEE
Caissons / PAP / Déchetteries (en tonne)
(Tableau 23)

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	CIREST 2012	CIREST 2011	Variation 12/11
DEEE déchetteries, caissons, PAP	134	34	148	44	370	730	600	+22%
Coût DEEE (collecte PAP)						68 871 €	146 245 €	-53%

La CIREST a contractualisé avec l'éco-organisme Ecosystèmes pour la récupération et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, suivant quatre flux : GEM (Gros Electroménager) Froid, GEM Hors Froid, PAM (Petits Appareils en Mélange), Ecrans (TV, ordinateurs...). La société RVE est l'organisme chargé de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) issus des déchèteries.

En 2012, ces déchets ont représenté 730 tonnes contre 600 tonnes en 2011 de produits électriques et électroniques générés par les ménages. Cette augmentation du tonnage s'explique par les collectes effectuées en PAP en 2012.

Le soutien pour les DEEE représente une recette de l'ordre de 62 661 €.

Les apports de déchets en déchèterie proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.

Synthèse de l'activité des déchèteries en 2012
(Tableau 24)

Communes	BP	STR	STB	PDP	STA	CIREST 2012	CIREST 2011	Variation 12/11
Déchets verts	705	56	271	101	1 056	2 189	1 990	+10%
Bois et Encombrants	852	131	471	322	1 606	3 382	3 467	-2%
Gravats et inertes	908	37	173	50	712	1 880	1 910	-2%
Métaux ferreux et non ferreux	201	48	123	65	401	838	854	-2%
Cartons	78	18	26	9	101	232	173	+34%
Placoplâtre	61	-	-	-	74	135	125	+8%
Tonnage total	2 805	290	1 064	547	3 950	8 656	8 518	+2%
Nb de particuliers annuel	6 278	2 782	5 902	6 723	14 700	36 385	30 950	+18%
Nb de professionnels annuel	625	1 567	338	6	965	3 501	3 798	-8%
Nb total d'usagers annuel	6 903	4 349	6 240	6 729	15 665	39 886	34 748	+15%
Nombre de rotations de caissons						4 271	3 554	+20%
Coût transport des caissons						462 726 €	367 145 €	+26%
Coût de maintenance des caissons						65 239 €	49 517 €	+32%
Coût global (transport+maintenance)						527 965 €	416 662 €	+27%
C/tonne						61 €/T	49 €/T	+25%
C/hab.						4,39 €/hab	3,52 kg/hab	+25%
kg/hab.						71,98 kg/hab	71,81 kg/hab	+0,24%
Recettes tickets déchèteries						12 480 €	15 030 €	-17%

Un réseau de cinq déchèteries est implanté sur le territoire Est : Saint-André, Sainte-Anne, Bras-Panon, Plaine des Palmistes et Sainte-Rose connaît un taux de fréquentation croissant.

Les déchèteries en activité ont accueilli globalement 8 710 tonnes contre 8 518 tonnes en 2011 pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 462 726 €, et un coût de maintenance de 65 239 € en 2012. La fréquentation et les tonnages en hausse (+ 15% et + 2%) témoignent d'une meilleure adhésion de la population à cet outil.

Le coût a augmenté d'environ 95 581 € TTC, en raison de l'augmentation des fréquences de vidage (+20%), des frais de maintenance ainsi qu'à la hausse de la révision économique.

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droits à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 12 480 € en 2012 contre 15 030 € en 2011, représentant une baisse de 17%.

B/ Le traitement

B. I. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont diminué de 13% (48 354 tonnes en 2012 contre 55 678 tonnes en 2011). Le coût a aussi connu une baisse de 9%, (3 918 765 € en 2012 contre, 4 327 219 € en 2011), notamment en raison de la diminution des déchets verts qui sont compostés et broyés sur les différents sites de traitement et de la baisse des encombrants (tri sélectif des DEEE et des ferrailles en vrac).

**Evolution 2011-2012 de l'enfouissement des déchets
(Tableau 25)**

	2011	2012	Variation 12/11
Coût CET	4 327 219 €	3 918 765 €	- 9%
Tonnage	55 678 T	48 354 T	- 13%
C/Tonne	78 €/T	81 €/T	+4%
C/hab	36 €/hab	33 €/hab	- 8%
kg/hab	469 kg/hab	402 kg/hab	- 14%

B. II. Le centre de tri

En 2012, les déchets recyclables issus des déchetteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD, et CYCLEA désignées comme repreneurs par Eco-Emballages et chargées de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée à la société Green Bird en juin 2012 dans le cadre d'un marché de recyclage.

Les recettes afférentes s'élèvent à 31 € HT par tome.

Le coût de la prestation de tri est en hausse de 3% par rapport à 2011.

Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages (nouveau barème E).

**Gisement entrant au centre de tri en 2012
(Tableau 26)**

	2011	2012	Variation 12/11
BAV (hors verre)	144 T	78 T	- 46%
Cartons des déchetteries	173 T	232 T	+ 34%
Bacs jaunes	3 367 T	3 343 T	- 1%
Tonnage total	3 684 T	3 653 T	- 1%
Coût du tri	871 911 €	896 458 €	+ 3%
C/Tonne	237 €/T	245 €/T	+3%
C/hab	7,35 €/hab	7,45 €/hab	+1%
kg/hab	31,06 kg/hab	30,37 kg/hab	- 2%

Les déchets issus de la collecte sélective

La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective et leur tonnage est donnée ci-après :

(Tableau 27)

Valorisation des emballages après tri	2011	2012	Variation 2012/2011	Variation 12/11
Le verre	607	685	78	+ 13%
Le plastique	307	309	2	+ 1%
Journaux magazines	1 472	1 651	179	+ 12%
Cartons	661	777	116	+ 18%
Métalliques	98	98	0,1	+ 0,1%
Total	3 145	3 520	375	+ 12%

Ratio en kg/hab/an :

(Tableau 28)

Performance de tri après centre de tri	118 620 hab	120 272 hab	Variation 2012/2011	Pourcentage 12
	2011	2012		
Le verre	5,12	5,70	0,58	+ 11%
Le plastique	2,59	2,57	-0,02	-1%
Papiers	12,41	13,73	1,32	+ 11%
Cartons	5,57	6,46	0,89	+ 16%
Emballages métalliques	0,83	0,82	-0,01	-1%
Total	26,52	29,27	2,75	+ 10%

Les déchets recyclables ont été pris en charge par les filières désignées par Eco- Emballages, à savoir les sociétés Cycléa et Green Bird.

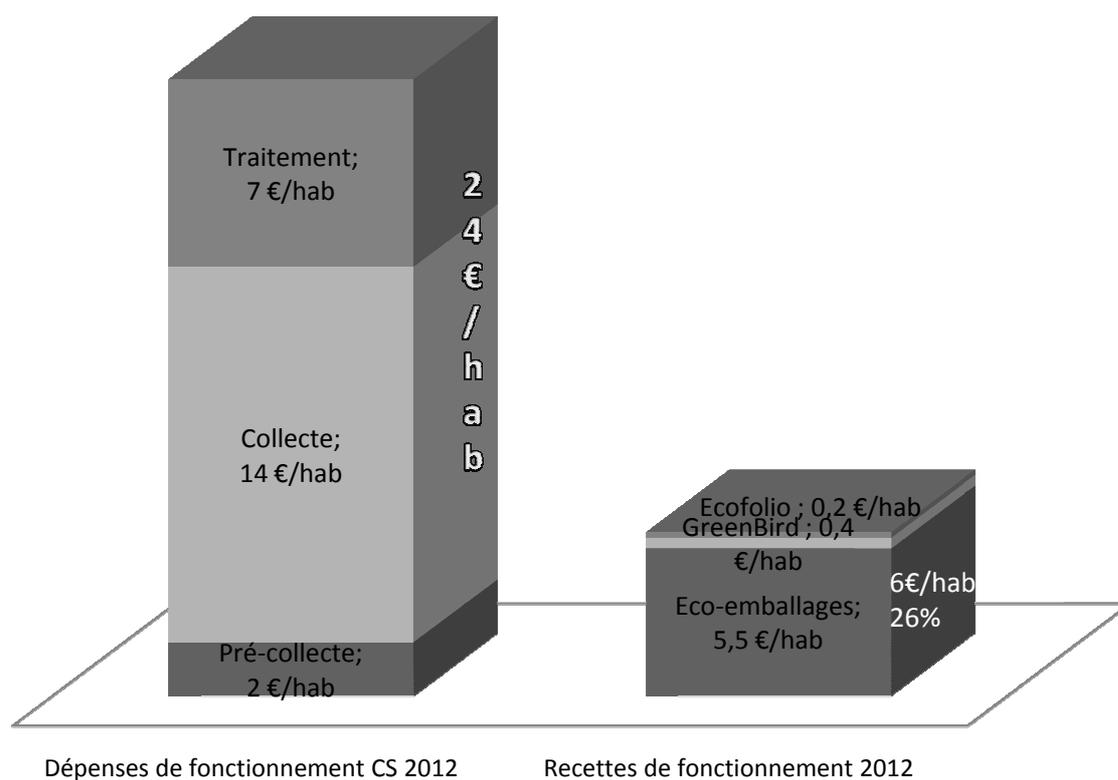
La société CYCLEA exporte les matières plastiques en Inde et en Chine, et les métaux en Inde (acier) et en France (aluminium).

La société Green Bird exporte le verre en Afrique du Sud, le carton en Indonésie et en Inde, et les journaux-magazines dans les papeteries d'Indonésie, d'Inde ou de Chine.

La convention signée avec Eco Emballages, avec le nouveau barème E (y compris communication) pour le tri et le recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 735 566 €, soit +12%.

Le tonnage valorisé représente 3 520 tonnes contre 3 145 tonnes en 2011.

Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab.



(Figure 7)

B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

Synthèse de fonctionnement des centres de broyage : évolution 2011-2012 (Tableau 29)

	2011	2012	Variation 12/11
Coût	656 524 €	802 866 €	+ 22%
Tonnage entrant	11 834 T	16 371 T	+ 38%
C/Tonne	55 €	49 €	- 12%
C/hab	5,53 €/hab	6,68 €/hab	+ 21%
kg/hab	100 kg/hab	136 kg/hab	+ 36%

Synthèse de fonctionnement de la plate forme de compostage : évolution 2011-2012 (Tableau 30)

	2011	2012	Variation 12/11
Coût	386 971 €	372 937 €	- 4%
Tonnage entrant	3 165 T	3 214 T	+ 2%
Coût/tonne	122 €	116 €	- 5%
C/hab	3,26 €/hab	3,10 €/hab	- 5%
kg/hab	26,68 kg/hab	26,72 kg/hab	+ 0,15%
Recettes vente de compost	-	1 195 €	-

Les végétaux, dont la propreté est satisfaisante, issus des déchetteries et de la collecte en porte à porte ont représenté 3 214 tonnes transformés en compost sur la plate-forme de compostage de Sainte-Rose contre 3 165 tonnes en 2011 soit une légère augmentation du tonnage entrant de 2%, pour une dépense d'exploitation en diminution de 4% liée au prix unitaire du nouveau marché.

B. IV. Le bilan des déchets traités

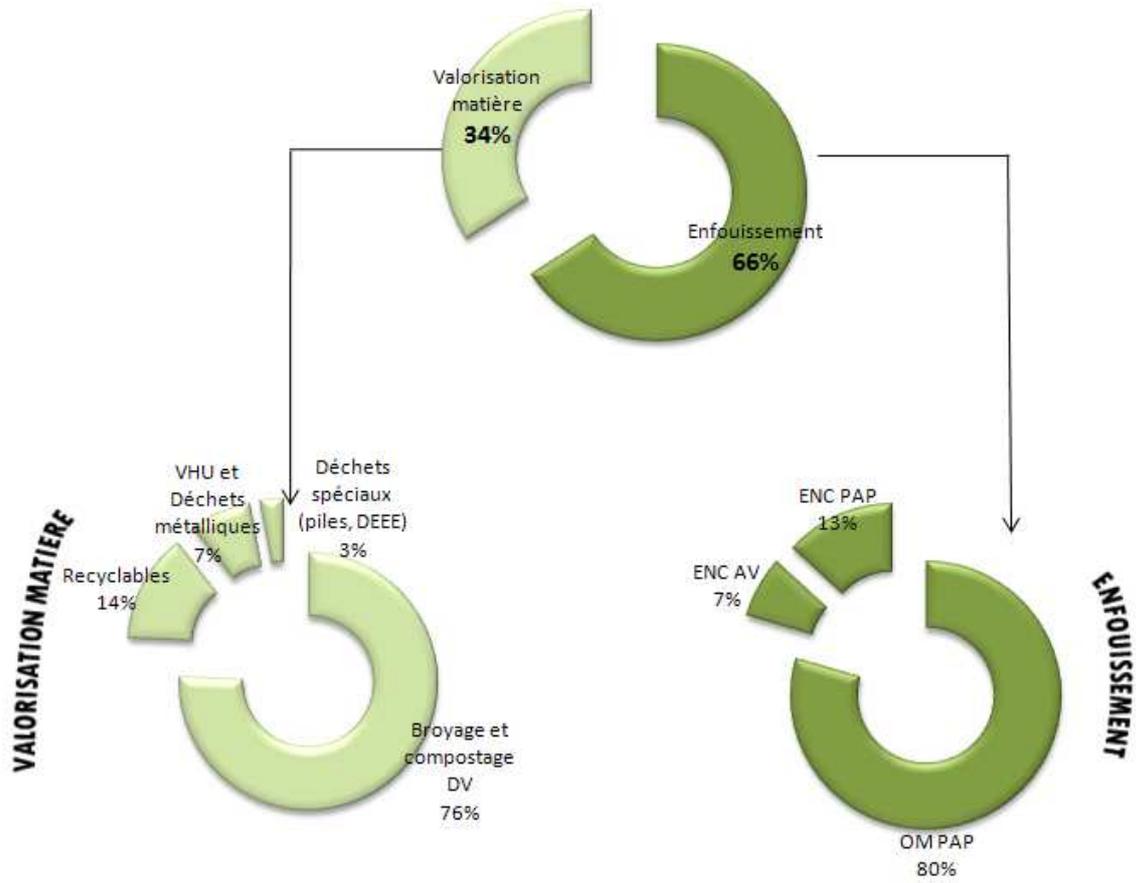
(Tableau 31)

Désignation	Tonnage 2011	Tonnage 2012	Variation 12/11
Population	118 620hab	120 272hab	+1%
Enfouissement	57 505T	49 539T	-14%
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, carton des déchèteries et bacs jaunes)	3 227T	3 564T	+10%
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	14 236T	19 174T	+35%
Valorisation des déchets métalliques (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	1 417T	1 626T	+15%
Collecte et élimination des VHU	542T	323T	-40%
Déchets spéciaux :			
- DEEE PAP, caissons et déchèteries	600T	730T	+22%
- piles	1,192T	-	
- batteries	17T	12T	-29%
- pneus	-	8T	-
Tonnage traité	77 545T	74 976T	-3%
	654kg/hab	623kg/hab	-5%
dont valorisé	20 040T	25 437T	+27%
soit	+26%	+34%	

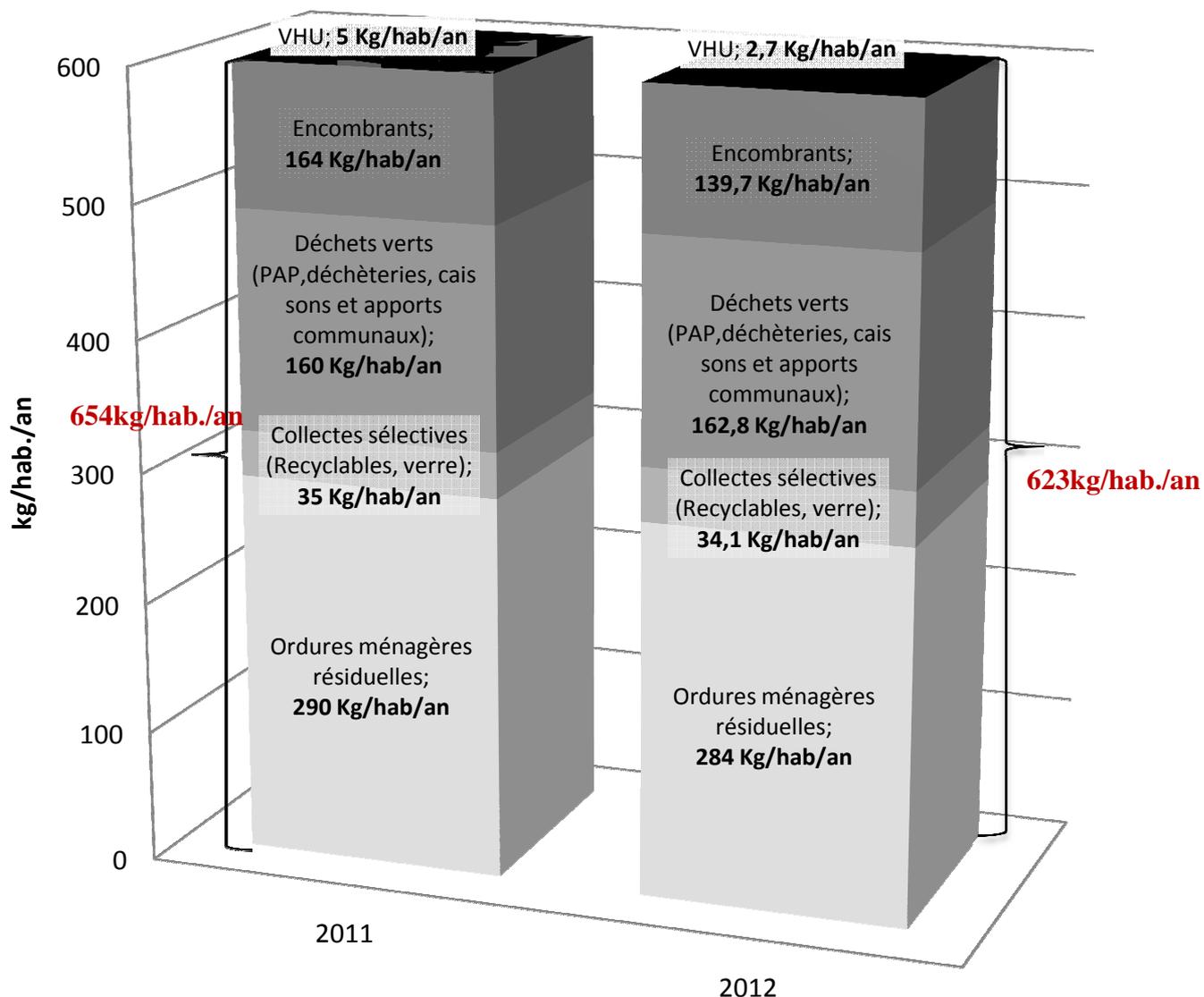
Il est à noter qu'en 2012, le tonnage global des déchets produits commence à se stabiliser et que le taux de valorisation a connu une nette progression puisqu'environ un quart de déchets produits sont valorisés.

Néanmoins, il reste encore des progrès à accomplir pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement de 45% de valorisation matière et organique à l'horizon 2015.

**Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2012
(Figure 8)**



Décomposition du gisement par flux entre 2011 et 2012



Année

(Figure 9)

C/ L'emploi

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

**Répartition des emplois chez les prestataires de service
(Tableau 32)**

Emplois	Nb total	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	14	- 3 assistantes d'exploitation - 5 agents livreurs/maintenance - 2 agents intérimaires	- 1 Président - 1 directeur - 1 responsable d'exploitation - 1 chef d'équipe
Emplois de collecte	138	- 99 chauffeurs et équipiers de collecte - 6 secrétaires d'exploitation - 1 agent administratif - 8 agents de maîtrise et de mouvements - 4 mécaniciens - 4 ambassadeurs de tri - 1 gardien - 2 agents d'entretien - 2 sous-traitants	- 1 Président - 2 directeurs d'exploitation - 4 responsables d'exploitation - 4 adjoints d'exploitation
Emplois de tri	52	- 6 agents administratifs - 33 trieurs - 4 conducteurs d'engins - 1 chauffeur - 1 agent de maintenance	- 1 directeur - 1 directeur adjoint - 1 responsable d'exploitation - 1 responsable qualité - 1 responsable financier - 2 chefs d'équipe
Emplois d'enfouissement	21	- 4 conducteurs d'engins - 3 agents d'accueil - 1 assistante d'exploitation - 4 opérateurs de terrain - 1 agent d'embellissement - 3 agents techniques	-1 responsable d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation - 3 chefs d'équipes
Emplois sur la plate forme de compostage	5	- 3 manœuvres-conducteurs d'engins	- 1 ingénieur - 1 responsable exploitation
Emplois sur la plate forme de broyage	8	- 1 assistante d'exploitation - 1 assistante de direction - 1 opérateur de terrain - 1 chauffeur - 1 opérateur de tri et transport	-2 responsables d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation
Emplois de la collectivité	59		
TOTAL	297		

Répartition des emplois au sein de la collectivité en 2012
(dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)
(Tableau 33)

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation 2012/2011
	2011		2012		
Catégorie A, B, C	44 agents	1 479 678 €	48 agents	1 616 397 €	+9%
TOTAL					

5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

A/ Le bilan comptable

A. I. Le coût de gestion

Le coût total de collecte et de traitement des déchets est de 16 938 848€ contre 16 778 50 € en 2011 soit une légère augmentation de +1% pour une population légèrement en hausse +1% (120 272 habitants) et une baisse du tonnage pris en charge de 3% (74 976 tonnes contre 77 545 tonnes en 2011).

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2011-2012
(Tableau 34)

Section de fonctionnement	2011	2012	Variation 2012/2011	Explications
<u>Pré-collecte :</u>				
Maintenance des bacs poubelles OMR et CS	467 796 €	456 384 €	- 2%	
<u>Collecte :</u>				
Vidage des bornes d'apport volontaire	138 000 €	129 504 €	- 6%	diminution du nbre de rotation
Location et vidage de caissons de grande capacité	250 251 €	247 355 €	- 1%	
Collecte des ordures ménagères mises en bacs	4 408 699 €	4 592 635 €	+ 4%	augmentation des révisions 5%
Collecte des recyclables mises en bacs	1 549 164 €	1 604 428 €	+ 4%	
Collecte des déchets verts ménagers	1 230 942 €	1 330 601 €	+ 8%	
Collecte des encombrants ménagers	1 567 483 €	1 599 807 €	+ 2%	
Collecte des VHU + ferrailles	183 548 €	219 649 €	+ 20%	augmentation du gisement
Collecte exceptionnelle (DEEE, encombrants & déchets verts, déchets carnés...)	183 493 €	100 132 €	- 45%	
Exploitation des déchetteries + maintenance	416 662 €	527 965 €	+ 27%	
<u>Traitement :</u>				
Tri des déchets recyclables	871 911 €	896 458 €	+ 3%	
Enfouissement des déchets à Sainte-Suzanne	4 327 219 €	3 918 765 €	- 9%	

Compostage	386 971 €	372 937 €	- 4%	diminution du coût (PU nouveau marché)
Broyage	656 524 €	802 866 €	+ 22%	
Valorisation des déchets métalliques	81 999 €	18 977 €	- 77%	diminution du coût
Collecte et traitement des piles, batteries, pneus	1 673 €	9 023 €	-	
Autres dépenses :				
Prévention	-	34 705 €	-	
Communication	26 294 €	28 724 €	+ 9%	
Dépôts sauvages	8 201 €	8 983 €	+ 10%	
Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchèteries, consommations courantes...)	21 539 €	38 949 €	+ 81%	
Coût global de fonctionnement (€TTC)	16 778 367 €	16 938 848 €	+ 1%	
Coût €/tonne	216 €	225 €	+ 4%	
Coût €/hab	141,4€/hab	140,8€/hab	- 0,4%	

Le coût de gestion est de 225 €/tonne contre 216 €/tonne en 2011 soit une augmentation de +4%.

Cette augmentation est principalement due aux révisions économiques et au maintien des charges forfaitaires.

Ratios :

(Tableau 35)

	2011	2012	Variation 2012/2011
Coût de fonctionnement	16 778 367 €	16 938 848 €	+ 1%
Population	118 620	120 272	+ 1%
Tonnage traité	77 545	74 976	-3%
Coût / tonne	216 €	226 €	+ 4%
Coût / habitant	141,4 €/hab	140,8 €/hab	-0,4%
Kg / habitant	654 kg/hab	623 kg/hab	-5%

A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM a représenté une recette de 10 563 317 € contre 9 870 507 € en 2011, soit une progression de 7% pour un taux constant.

(Tableau 36)

	2011	2012	Variation 2012/2011
Taux	16%	16%	-
Montant	9 870 507 €	10 563 317 €	+ 7%

A. III. La vente de tickets de déchèteries

Cette recette spécifique a rapporté à la CIREST 12 480 € en 2012 contre 15 030 € en 2011 soit une diminution de 17%.

A. IV. La redevance spéciale d'élimination

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après:

(Tableau 37)

Communes	STB	STA	SAL	STR	BP	PDP
Franchise bac gris-vert	120 litres		240 litres	120 litres		240 litres
Coût unitaire RSE bac gris-vert	1,09 € / litre					
Franchise bac jaune	240 litres					
Coût unitaire RSE bac jaune	0,34 € / litre					

La mise en application de cette redevance a permis d'atteindre une recette de l'ordre de 265 949 € sur l'année 2012 contre 224 278 € en 2011, représentant 93 % pour le bac gris et 7% pour le bac jaune ; qui s'explique en grande partie par une progression de la demande de la part des professionnels par le biais de bacs supplémentaires.

Evolution du nombre de professionnels adhérents 2011-2012 par communes et par type d'établissements

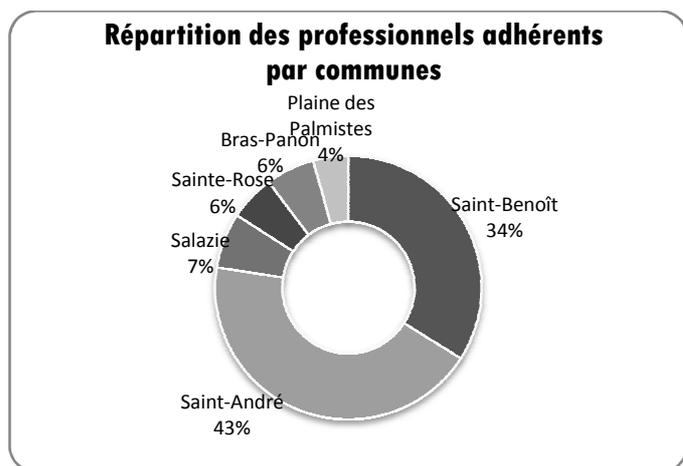
(Tableau 38)

Communes	STB	STA	SAL	STR	BP	PDP	Nbre de professionnels adhérents au 31 décembre 11	Nbre de professionnels adhérents au 31 décembre 12	Variation 2012/2011
Nbre Etablissements Publics	27	27	7	4	3	4	66	72	+9%
Nbre Etablissements Privés	59	87	9	10	13	7	153	185	+21%
Nbre d'Associations	5	4	1	1	2	0	12	13	+8%
TOTAL GENERAL	91	118	17	15	18	11	231	270	+17%

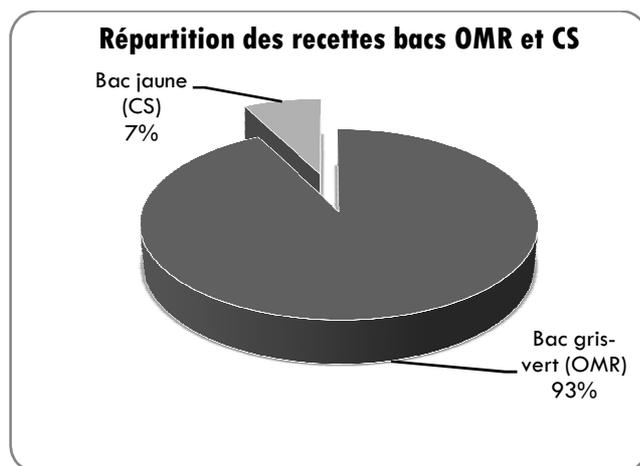
Sur les 270 contrats signés au 31 décembre 2012 : 72 sont des établissements publics, 185 des établissements privés et 13 des associations.

Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (43%) et Saint-Benoît (34%), représentant une part importante des recettes (77%).

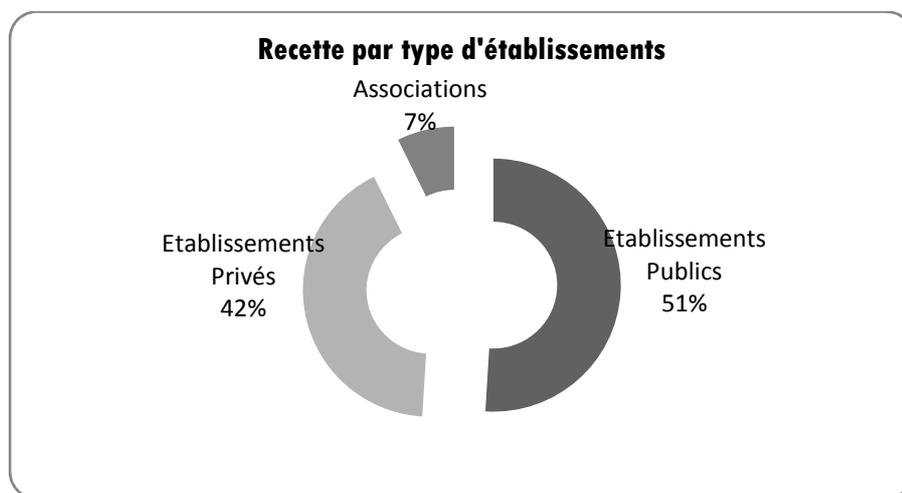
Représentation graphique RSE :



(Figure 10)



(Figure 11)



(Figure 12)

A. V. Résultat d'exploitation

(Tableau 39)

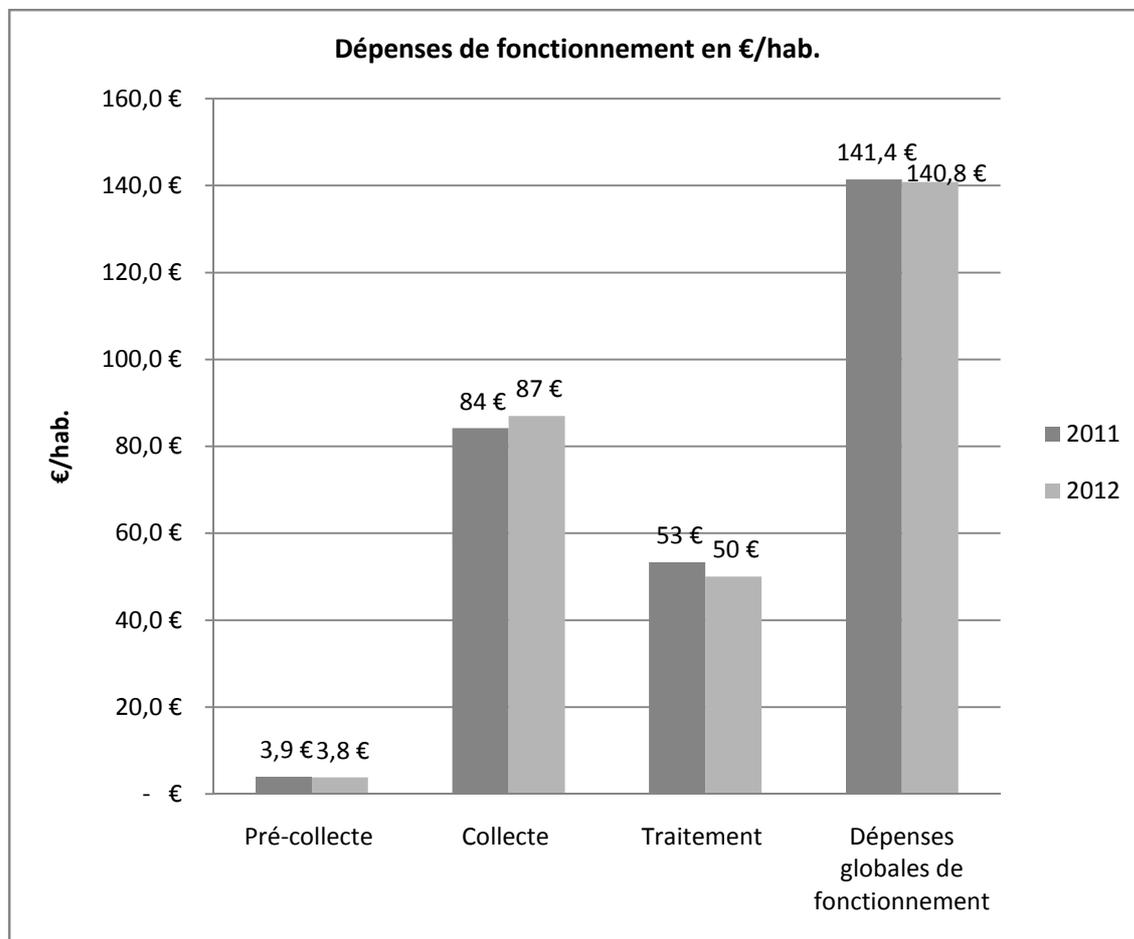
	2011	2012	Variation 2012/2011
Dépenses de fonctionnement	16 778 367 €	16 938 848 €	+ 1%
Ratio €/hab.(hors charges de structures)	141,4 €/hab.	140,8 €/hab.	- 0,4%
Recettes de fonctionnement	11 034 067 €	12 039 113 €	+ 9%
Ratio €/hab.	93 €/hab.	100 €/hab.	+ 8%
Bilan déficit (hors charges de structures)	-5 744 300 €	-4 899 735 €	- 15%
Taux de couverture (TEOM/Dépenses) hors charges de structures	+ 66%	+ 71%	+ 8%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +1% pour atteindre 16 938 848 €. Les recettes sont composées de la TEOM, de la vente des tickets déchèteries, compost et RJM, de la

redevance spéciale d'élimination, des fonds d'Eco Emballages, Eco-folio, OCAD3E et PLPD représentent un montant total de 12 039 113 € (soient augmentation de + 9%).

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 71% des dépenses de fonctionnement hors coût charges de structures.

Les dépenses globales de fonctionnement passent de 141,4 €/hab. à 140,8 €/hab, et se décomposent comme suit :



(Figure 13)

B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2011

Compta-Coût est une méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

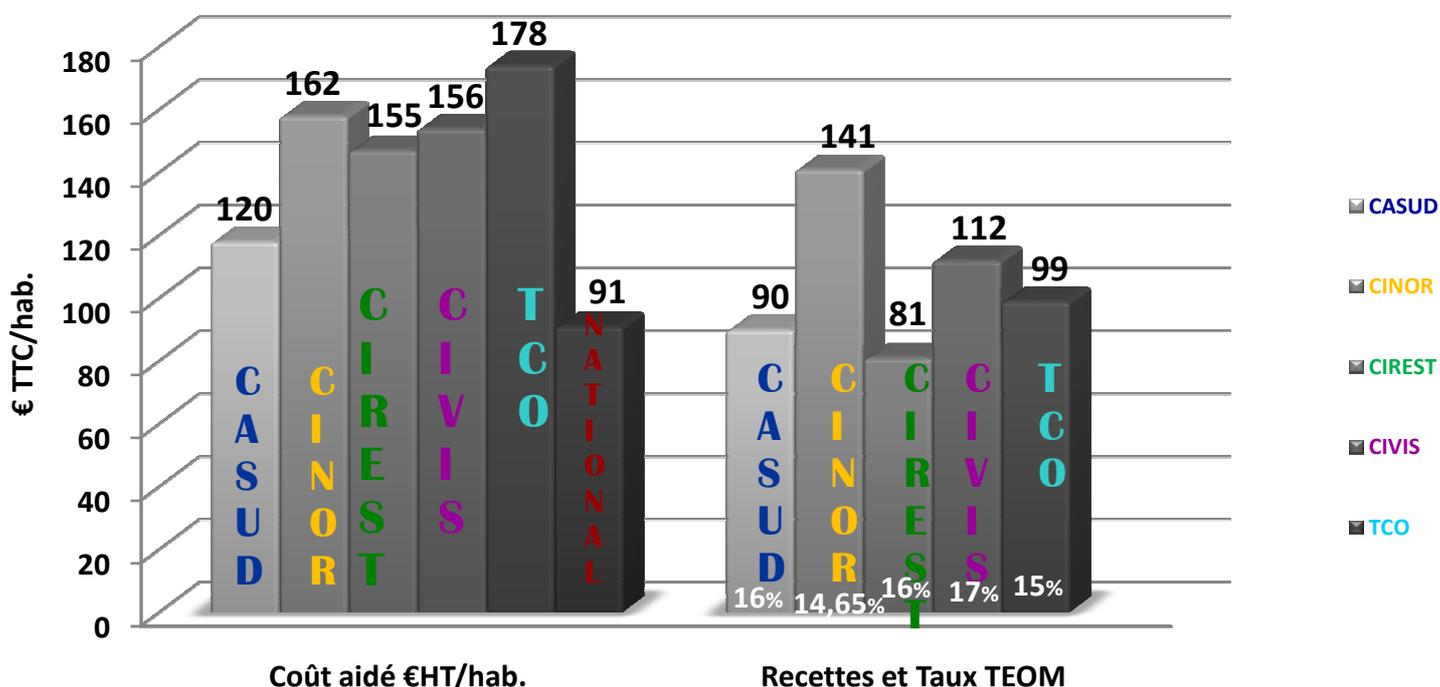
Ce cadre est construit selon une logique flux de déchets d'une part (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries,...), et les étapes techniques de gestion d'autre part (Collecte, tri, traitement,...).

En 2009, l'ADEME a impulsé une démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

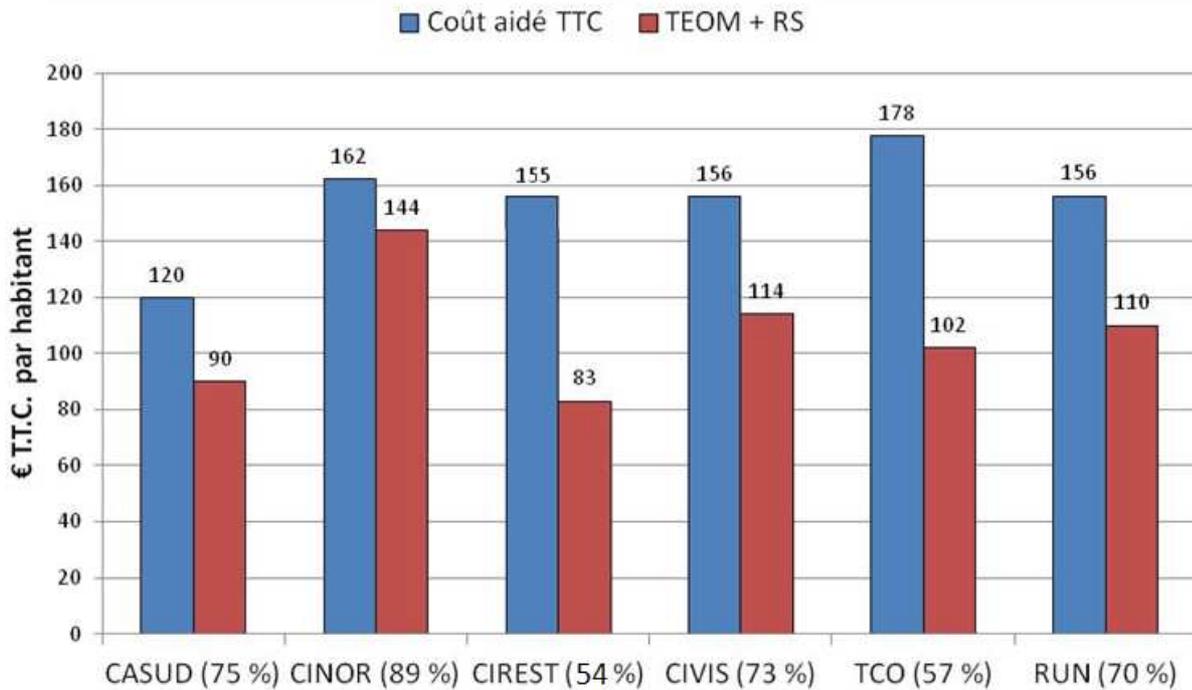
- Les coûts analytiques par collectivité

Coût aidé TTC par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI Les taux et les recettes de TEOM en €/hab. en 2011



(Figure 14)

Taux de couverture du coût par la TEOM + Redevance Spéciale en 2011

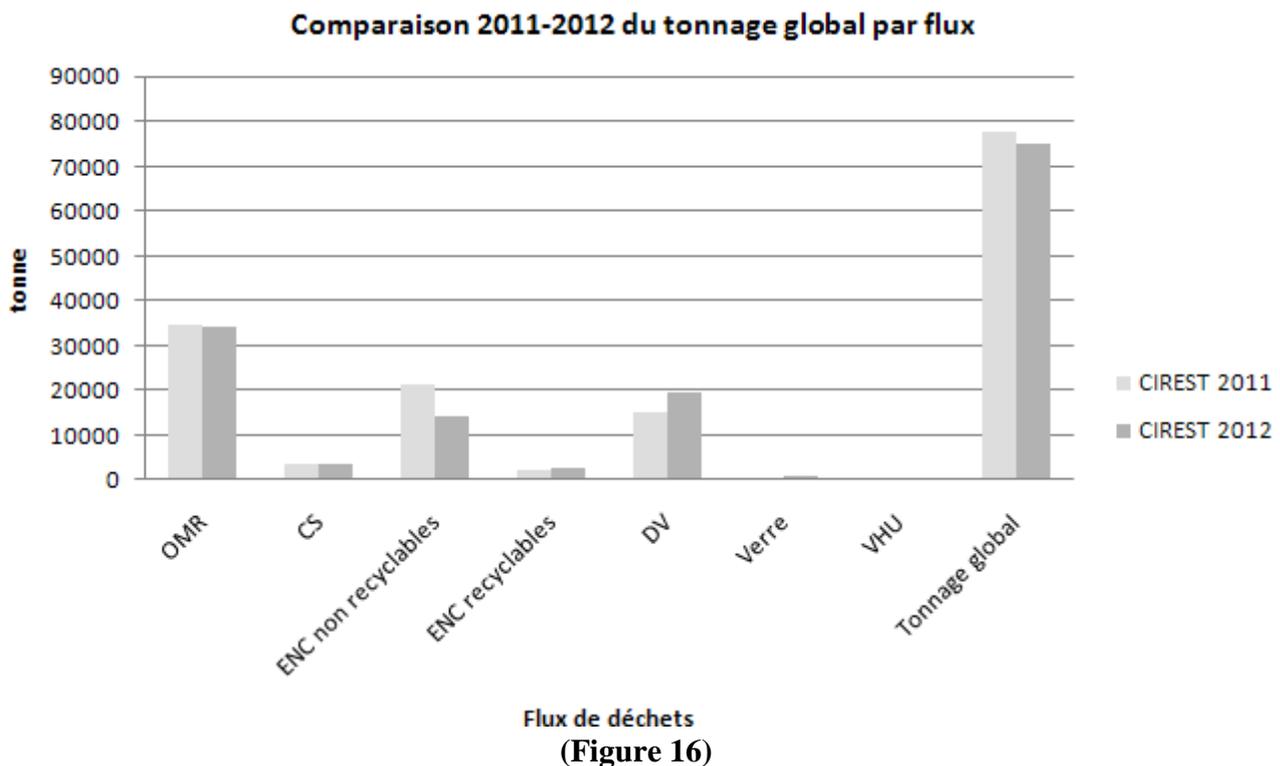


(Figure 15)

6ème PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

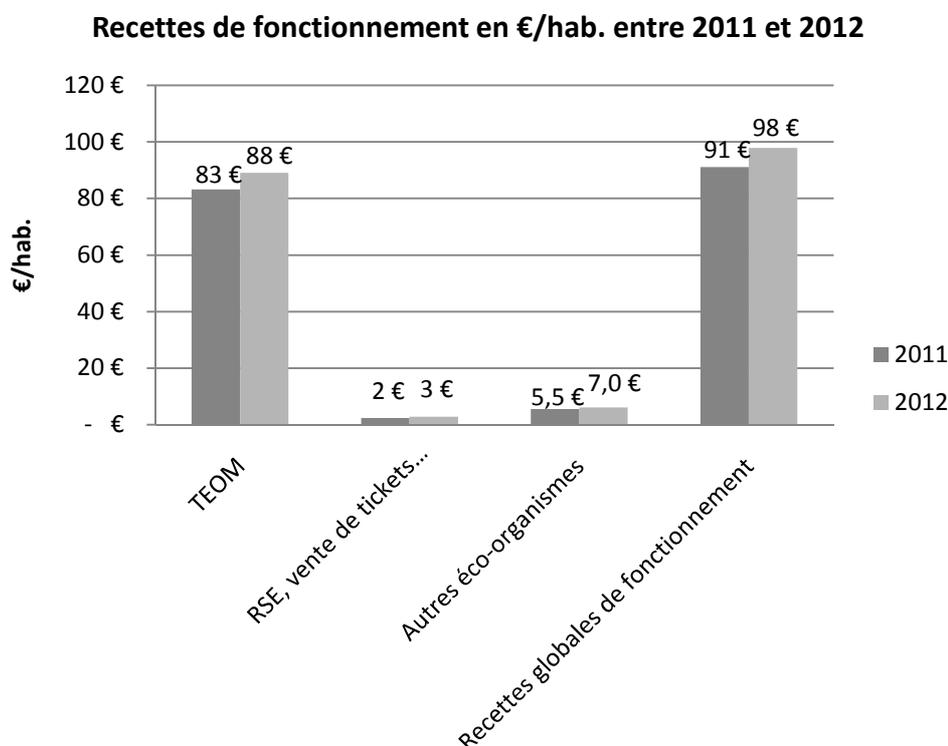
Le tonnage global pris en charge par la CIREST, qui s'élève à 74 976 tonnes, est en baisse de 6 % entre 2011 et 2012. Chaque habitant a produit en moyenne 623 kg, soit 30 kg de moins qu'en 2011, notamment pour le flux des encombrants non recyclables.

Le gisement global se répartit de la manière suivante :



Les dépenses de fonctionnement se stabilisent en 2012, avec un coût global de 16 940 k€, soit 141 €/hab. C'est le poste collecte qui représente la plus grande part des coûts, environ 60 % des dépenses.

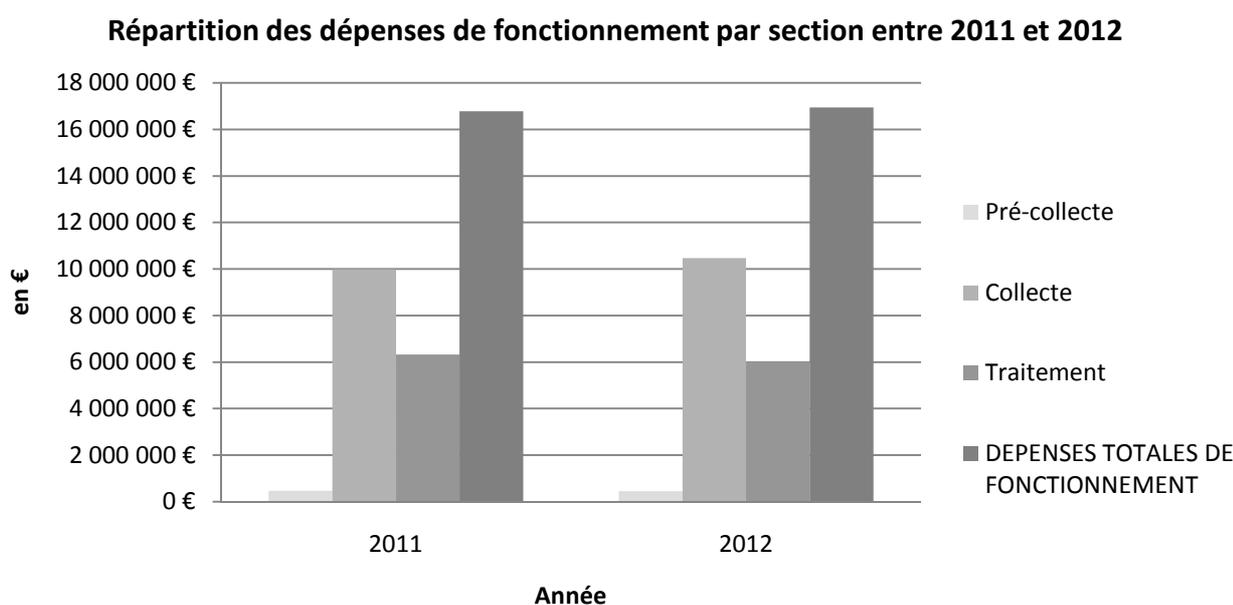
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 98 €/hab et se décomposent comme suit :



(Figure 17)

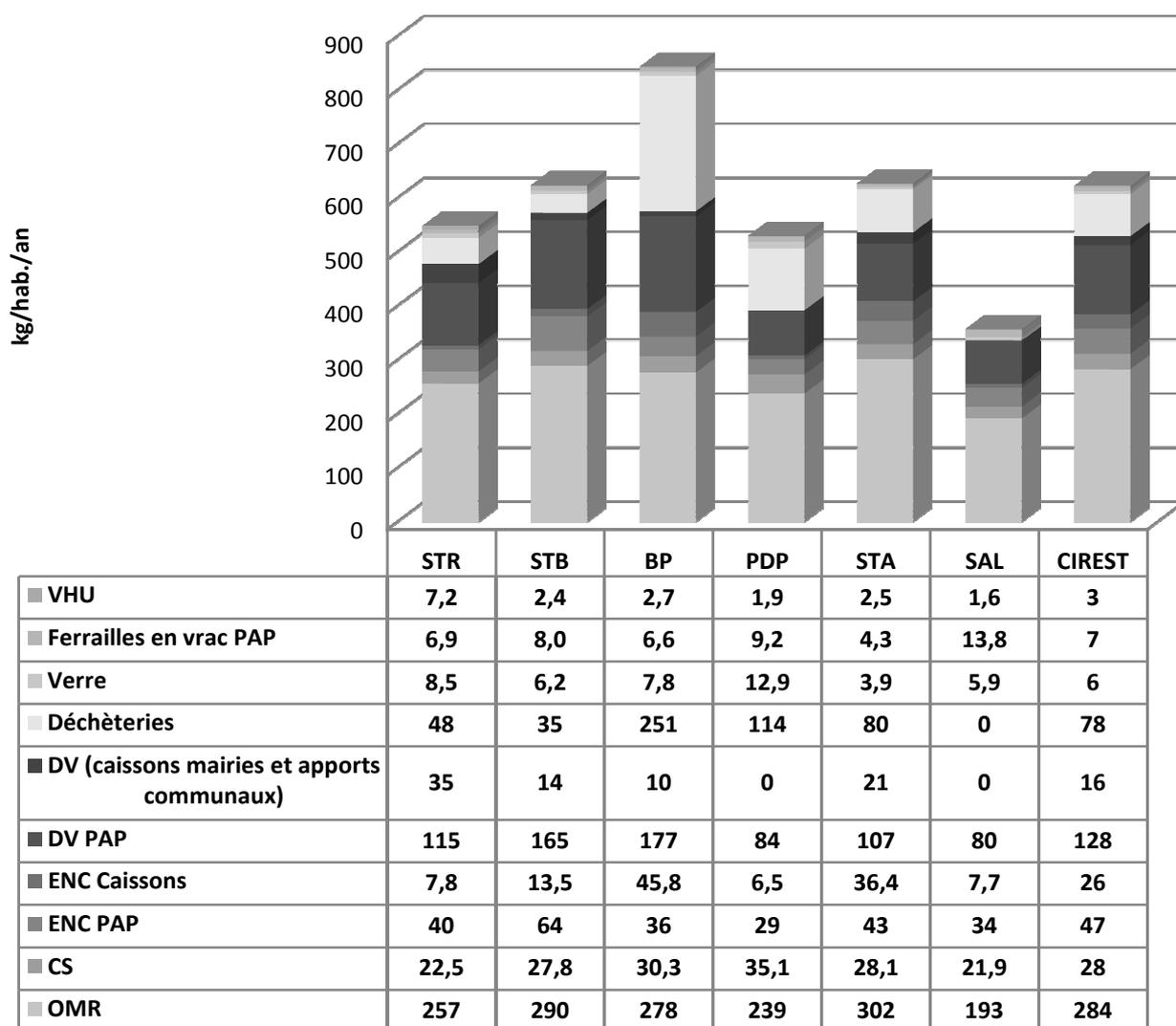
En 2012, les recettes ont progressé de 9%, notamment en raison d'une augmentation des recettes de TEOM de 7 % pour un taux constant.

Ci-après un comparatif du tonnage global par flux de déchets :



(Figure 18)

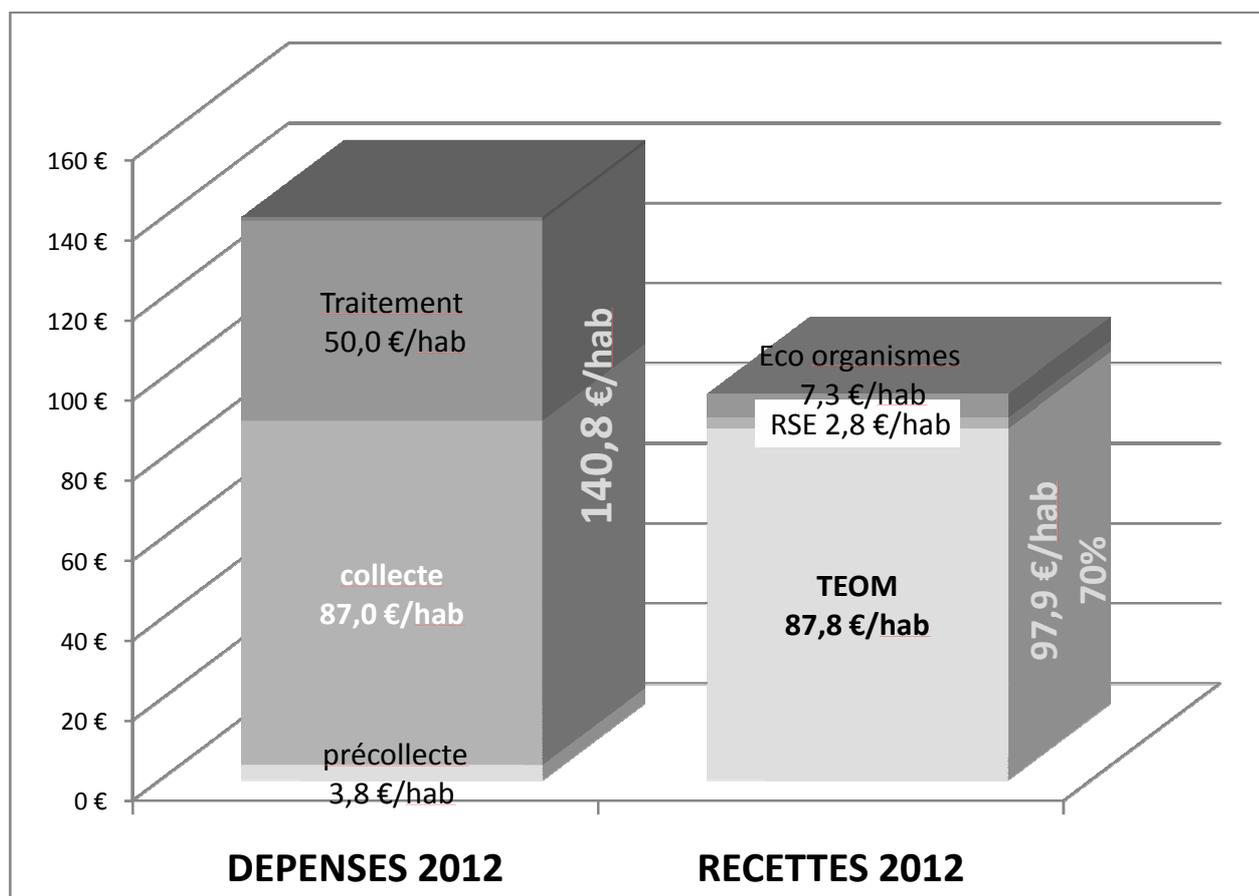
Comparatif du ratio par habitant, par flux et par communes en 2012



(Figure 19)

Le bilan global dépenses/recettes du service est représenté dans le diagramme ci-dessous :

Le bilan financier



(Figure 20)

En raison de la maîtrise des tonnages et des dépenses et de l'augmentation des recettes de fonctionnement, le taux de couverture est passé de 66 % en 2011 à 70 % en 2012.

TABLE DES TABLEAUX

(Tableau 1) : Population municipale	2
(Tableau 2) : Description de la collectivité.....	3
(Tableau 3) : CIREST en quelques chiffres.....	4
(Tableau 4) : Les déchèteries	8
(Tableau 5) : Le centre de tri des emballages ménagers.....	8
(Tableau 6) : Le centre de compostage et de broyage des déchets végétaux	8
(Tableau 7) : Le centre d'enfouissement.....	9
(Tableau 8) : Répartition des livraisons de bacs à compost en 2012.....	10
(Tableau 9) : Répartition des BAV sur le territoire en 2012	12
(Tableau 10) : Evolution 2011-2012 des collectes de déchets recyclables en BAV	12
(Tableau 11) : Fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers.....	13
(Tableau 12) : Variation 2011-2012 des emballages recyclables et des papiers (bac jaune)	13
(Tableau 13) : Evolution 2011-2012 de la prestation de pré-collecte par communes (livraison et maintenance des bacs poubelles CS)	14
(Tableau 14) : Fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert).....	14
(Tableau 15) : Variation 2011-2012 de la collecte des ordures ménagères en bac gris	15
(Tableau 16) : Evolution 2011-2012 de la prestation de pré-collecte (livraison et maintenance des bacs poubelles OMR)	16
(Tableau 17) : Fréquences de collecte des encombrants et déchets verts.....	16
(Tableau 18) : Répartition des tonnages encombrants et déchets verts collectés en porte à porte	16
(Tableau 19) : Evolution 2011-2012 de la collecte en porte à porte des DVet ENC	18
(Tableau 20) : Répartition des flux encombrants et déchets verts collectés.....	18
(Tableau 21) : Evolution 2011-2012 de la collecte des déchets métalliques.....	18
(Tableau 22) : Evolution 2011-2012 de la collecte des VHU	19
(Tableau 23) : Bilan global DEEE.....	19
(Tableau 24) : Synthèse de l'activité des déchèteries en 2012	20
(Tableau 25) : Evolution 2011-2012 de l'enfouissement des déchets	21
(Tableau 26) : Gisement entrant au centre de tri en 2012.....	21
(Tableau 27) : Déchets issus de la collecte sélective : valorisation des emballages après tri.....	22
(Tableau 28) : Déchets issus de la collecte sélective : performance de tri après centre de tri.....	22
(Tableau 29) : Synthèse de fonctionnement des centres de broyage: évolution 2011-2012	23
(Tableau 30) : Synthèse de fonctionnement de la PFC : évolution 2011-2012	23
(Tableau 31) : Bilan des déchets traités	24
(Tableau 32) : Répartition des emplois chez les prestataires de service.....	27
(Tableau 33) : Répartition des emplois au sein de la collectivité	28
(Tableau 34) : Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2011-2012.....	28
(Tableau 35) : Ratios coût de gestion	29
(Tableau 36) : TEOM	29
(Tableau 37) : RSE : franchise bacs poubelles et coût unitaire au litre.....	30
(Tableau 38) : RSE : évolution du nombre de professionnels adhérents 2011-2012 par communes et par type d'établissements.....	30
(Tableau 39) : Résultat d'exploitation	31

TABLE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES ET GRAPHIQUES

(Figure 1) : Synoptique des flux de déchets	6
(Figure 2) : Les équipements de traitement des déchets de la CIREST	7
(Figure 3) : Evolution du tonnage CS collecté par communes entre 2011 et 2012.....	14
(Figure 4) : Evolution du tonnage OMR collecté par communes entre 2011 et 2012.....	15
(Figure 5) : Evolution du tonnage Encombrants collecté par communes entre 2011 et 2012.....	17
(Figure 6) : Evolution du tonnage Déchets Verts collecté par communes entre 2011 et 2012	17
(Figure 7) : Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab.....	23
(Figure 8) : Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2012	25
(Figure 9) : Décomposition du gisement par flux.....	26
(Figure 10) : RSE : répartition des professionnels adhérents par communes.....	31
(Figure 11) : RSE : répartition des recettes bacs OMR et CS	31
(Figure 12) : RSE : répartition des recettes par type d'établissements.....	31
(Figure 13) : Représentation des dépenses de fonctionnement en €/hab.....	32
(Figure 14) : Coût aidé HT par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI+ les taux et les recettes de TEOM en euros par habitant.....	33
(Figure 15) : Taux de couverture du coût par la TEOM et RSE.....	34
(Figure 16) : Comparaison 2011-2012 du tonnage global par flux	Erreur ! Signet non défini.
(Figure 17) : Recettes de fonctionnement en €/hab.....	34
(Figure 18) : Répartition des dépenses de fonctionnement par section entre 2011 et 2012	35
(Figure 19) : Comparatif du ratio par habitant, par flux et par communes en 2012.....	36
(Figure 20) : Le bilan financier Dépenses/Recettes 2012.....	37

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV: Apport volontaire

BAV: Borne d'apport volontaire

CET: Centre d'enfouissement technique

COMMUNES : **BP** : Bras-Panon ; **STR** : Sainte-Rose ; **STB** : Saint-Benoît ; **PDP** : Plaine des Palmistes ;
STA : Saint-André ; **SAL** : Salazie

CS: Collecte sélective

DMA: Déchets ménagers assimilés

DV: Déchet vert

DEEE: Déchets d'équipements électriques et électroniques

EMR: Emballages ménagers recyclables

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

ISDnD : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux, revues et magazines

OMA: Ordures ménagères assimilées

OMR: Ordures ménagères résiduelles

PAP: Porte à porte

PAV: Point d'apport volontaire

PFC : Plate forme de compostage

RSE: Redevance spéciale d'élimination

TGAP: Taxe générale sur les activités polluantes

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

VHU: Véhicule hors d'usage

